ESTIMATES

Canadian Heritage

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-98
ISBN 0-660-62485-0

105-00987/

Canadian Heritage

2004-2005 Estimates
Report on Plans and Priorities

Minister of Canadian Heritage
Minister responsible for Status of Women

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

It is an honour for me to have been appointed Minister of a Department that plays such a significant role in the lives of all Canadians. There is a new sense of pride about what Canada is, what it has achieved, and what it might achieve in this new century that holds such promise. Above all, Canadians realize that our successes flow from Canada's distinctive social model, founded on linguistic duality, cultural diversity and inclusive social policy.

The plans and priorities outlined in this report stem from a deep understanding of the challenges and opportunities presented by the Canadian model. The Department's programs are designed to nurture creativity in all its forms, and encourage participation in the rich cultural life of Canada. Our programs – whether in the realm of the performing arts, Aboriginal languages and cultures, sport or heritage preservation – reach out to all Canadians.

The Department's vision of a cohesive and creative Canada cannot be realized without the assistance of many partners and active stakeholders. Throughout this report, we have highlighted areas where we will work with portfolio agencies, other departments, non-government organizations, the voluntary sector, and other levels of government and community-based stakeholders to realize Canada's enormous potential.

The goals outlined in this *2004-05 Report on Plans and Priorities* are ambitious. So are the goals Canadians set for themselves in this time of change. Together, we can harness the energy and confidence that characterize this important time in our country's evolution.

Liza Frulla

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

I submit, for tabling in Parliament, the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP) for the **Department of Canadian Heritage**.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *2004-2005 Departmental Report on Plans and Priorities Preparation Guide*.

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Judith LaRocque

Judith A. LaRocque
Deputy Minister

le 27 août 2004

Date

Table of Contents

1. Departmental Overview **1**
- Mandate, Roles and Responsibilities 1
- Accountability Structure 3
- Strategic Objectives and Business Lines 4
- Departmental Planned Spending 5
- Raison d'être 6
- Department's Partners 6
- Planning Overview 7
- Strategic Framework 9

2. Plans And Priorities By Strategic Objective **11**
- Strategic Objective: 1 : Canadian Content 11
- Strategic Objective: 2 : Cultural Participation and Engagement 16
- Strategic Objective: 3 : Connections 20
- Strategic Objective: 4 : Active Citizenship and Civic Participation 22
- Results for Canadians - Striving for Management Excellence 24

3. Financial Information **27**
- Planning, Reporting and Accountability Structure 27
- Table 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Line 29
- Table 3.2: Summary of Transfer Payments 30
- Table 3.3: Details on Transfer Payments Programs 31
- Table 3.4: Foundations 39
- Table 3.5: Source of Respendable and Non-respendable Revenue 47
- Table 3.6: Net Cost of Program for the Estimates Year 48
- Table 3.7: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary) 48
- Table 3.8: Portfolio Resources 49

4. Other Information **51**
- Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio 51
- Department of Canadian Heritage Points of Service 53
- Contacts for Further Information 54

1. Departmental Overview

Mandate, Roles and Responsibilities

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department plays in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women, assisted by the Minister of State (Multiculturalism) and the Minister of State (Sport), and supported by the Department, is responsible for policies and programs relating to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 26 points of service located at its headquarters and in five regions. In addition, five Cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade. The Department also manages five Canada Places and a comprehensive Web site (http://www.canadianheritage.gc.ca).

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 19 organizations and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activity in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's culture and shared history.

The Canadian Heritage Portfolio includes 19 organizations:

- **the Department of Canadian Heritage**, including the Canadian Conservation Institute and the Canadian Heritage Information Network;

- **ten Crown corporations**: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, Telefilm Canada, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery of Canada;

- **five departmental agencies**: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an independent regulatory agency), the Library and Archives Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada and Status of Women Canada;

- in addition to our cultural mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage and the Public Service Staff Relations Board. The restructuring of government undertaken in 2003, which added the Public Service Staff Relations Board to the Canadian Heritage Portfolio, enriched our goal of building a Canada that will be strong, diverse and cohesive. Further to this restructuring, the Parks Canada Agency became part of the Environment Canada Portfolio;

- the remaining Portfolio organization is the **Canadian Cultural Property Export Review Board** which is a discrete board that operates as an administrative tribunal. The Department of Canadian Heritage provides the Secretariat to the Board.

The Department and each departmental agency produce an individual Performance Report. The Crown corporations prepare annual reports. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

Accountability Structure

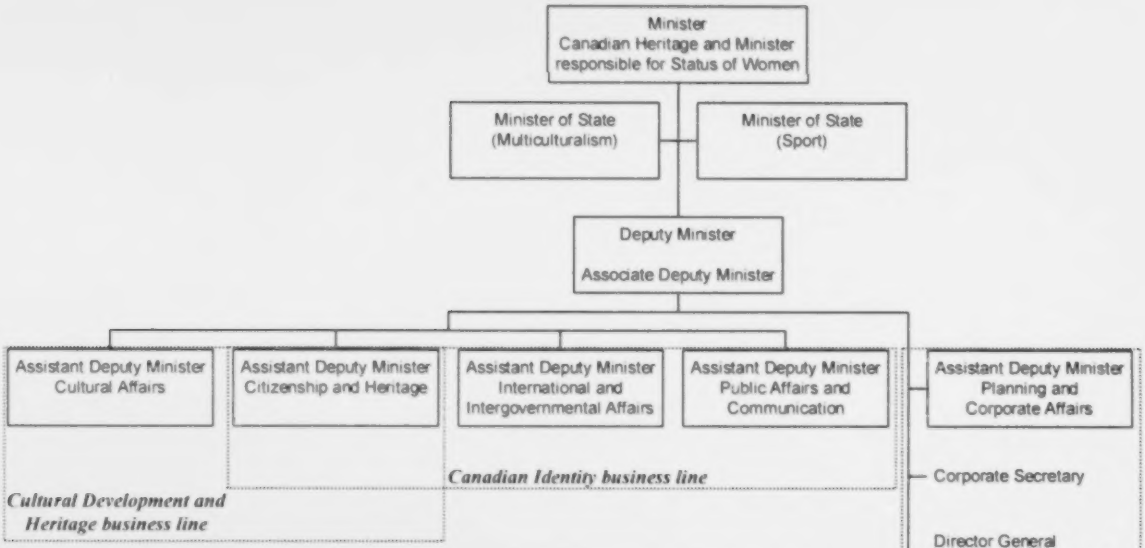
Minister
Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women
Minister of State (Multiculturalism)
Minister of State (Sport)
Deputy Minister
Associate Deputy Minister
Assistant Deputy Minister Cultural Affairs
Assistant Deputy Minister Citizenship and Heritage
Assistant Deputy Minister International and Intergovernmental Affairs
Assistant Deputy Minister Public Affairs and Communication
Assistant Deputy Minister Planning and Corporate Affairs
Canadian Identity business line
Cultural Development and Heritage business line
Corporate Secretary
Director General Human Resources and Workplace Management
Director General Strategic Policy and Research
Executive Director Portfolio Affairs
General Counsel
Ombudsman
Senior Advisor
Corporate management business line

Canadian Heritage Accountability Structure

Minister: The Honourable Liza Frulla is Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women.

Ministers of State: The Honourable Raymond Chan is Minister of State (Multiculturalism) and The Honourable Stephen Owen is Minister of State (Sport)

Deputy Minister: Judith A. LaRocque reports to the Minister and has an Associate Deputy Minister , Susan Peterson, and five Assistant Deputy Ministers who report to her.

Assistant Deputy Ministers: The Assistant Deputy Minister of Cultural Affairs shares responsibility for the Cultural Development and Heritage business line ($497.7 millions/FTE-614) with the Assistant Deputy Ministers of Citizenship and Heritage, International and Intergovernmental Affairs, and Public Affairs and Communications, who also share responsibility for the Canadian Identity business line ($742.5 millions/FTE-456). The Assistant Deputy of Planning and Corporate Affairs is responsible for the Corporate Management business line ($100.7 millions/FTE-873).

Strategic Objectives and Business Lines

($millions)

Business Lines	Canadian Content	Cultural Participation and Engagement	Connections	Active Citizenship and Participation	**Total**
Cultural Development and Heritage	317.3	179.2	1.2	-	497.7
Canadian Identity	-	299.9	117.4	325.2	742.5
Corporate Management	31.0	54.0	6.1	9.7	100.8
Total Department	348.3	533.1	124.7	334.9	1, 341.0

Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Budgetary Main Estimates (gross)	968.7	**1, 131.8**	862.8	865.0
Non-budgetary Main Estimates (gross)	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Less: Respendable Revenue	4.7	**4.7**	4.7	4.7
Total Main Estimates	964.0	**1,127.1**	858.1	860.3
Adjustments				
Action Plan for Official Languages	14.3	-	-	-
Aboriginal programs for youth, women and representative organizations	27.2	-	-	-
Canadian Television Fund	87.5	**37.5**	100.0	-
Grant to Trans Canada Trail Foundation	15.0	-	-	-
National Aboriginal Achievement Foundation	12.0	-	-	-
Realignment of resources	0.7	-	-	-
Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres	-	-	25.0	25.0
Canada Magazine Fund Reallocation	-	-	10.0	10.0
2010 Olympic and Paralympic Winter Games	-	**101.4**	73.3	54.5
Development of excellence in the Canadian Sport System	-	**60.0**	10.0	10.0
Aboriginal Languages & Culture	-	**5.0**	17.5	20.0
Miscellaneous	7.7	**9.9**	0.6	0.6
*Total Adjustments**	164.4	**213.8**	236.4	120.1
Net Planned Spending	1,128.4	**1,340.9**	1,094.5	980.4
Less: Non-respendable Revenue	59.3	**58.0**	58.0	58.0
Plus: Cost of Services Received Without Charge	25.1	**24.6**	24.6	24.6
Net Cost of Program	1,094.2	**1,307.5**	1,061.1	947.0
Full Time Equivalents	2, 087	**1, 943**	1, 769	1, 770

* These amounts are linked to a series of planned initiatives that will be the subject of consultation with various stakeholders.

Raison d'être

The Department of Canadian Heritage seeks to contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life. The four pillars that support our raison d'être – 1. Canadian content, 2. cultural participation and engagement, 3. connections, and 4. active citizenship and civic participation – help give shape to policies, programs and services offered to Canadians.

The Department's Partners

The agencies and Crown corporations of the Canadian Heritage Portfolio are major partners of the Department. Canadian Heritage works with the Portfolio to implement a coherent and integrated perspective on governmental priorities and policy objectives. Key areas of Portfolio cooperation include the digitization of cultural holdings; national and international cultural promotion and joint participation in major events; participation in the Government Online initiative; and the inclusion of young Canadians in their communities, and in artistic and heritage activities.

To ensure more effective use of departmental resources, Canadian Heritage will continue to pursue a collaborative approach to federal-provincial-territorial relations. The Department will continue to work with community partners, the private sector, and other levels of government, in pursuing its objectives. The Department will also maintain our strong relationships with federal departments that address other facets of our objectives and priorities.

Planning Overview

Canadian Heritage's initiatives are funded primarily through grants and contributions, and the Department abides by the terms and conditions set out for each.

Canada's diversity represents a vast pool of creative ideas - particularly when combined with our leadership in information and communication technologies. Our economy is shifting to place an ever greater emphasis on creativity as the central determinant of values and the source of innovation. This emphasis is magnified by the remarkable consensus among Canadians across the country on the importance of four core values: shared community and mutual responsibility; respect for diversity and equality; importance of choice and quality of life; and democratic ideals and accountability. Taken together, these core values reinforce the importance to Canadians of a strong social agenda - and for continued deliberate leadership in strengthening the fabric of our country. They also begin to define the key opportunities and challenges in realizing the underlying potential of a new Canada.

The Department's direction is influenced by the realities that shaped Canada and continue to form it as it moves into the 21st century. Characterized by our linguistic duality and cultural diversity, our vast size, the face of Canada is changing. Our diversity continues to increase, with immigration becoming a significant factor in our population growth. Like most countries around the world, we are becoming increasingly urbanized: from 65 percent in 1971 to 80 percent in 2001. The engine of our economy is shifting to knowledge-based industries, and we are exceptionally well positioned to attract a growing number of creative people who will fuel the knowledge economy in the future and keep us in the forefront of the global information economy. Canadian Heritage is actively planning for this new Canada.

The Department's mission - as expressed in our Raison d'être - is fundamentally concerned with the social foundations of Canada. As a country, we face the ongoing challenge of remaining diverse and inclusive while ensuring that individuals are sufficiently connected for meaningful civic and cultural participation. Because Canada has no single founding mythology, and has a relatively small, diverse population, we can never take for granted our sense of country. Deliberate efforts are required to connect Canadians. Through regional offices, public consultations and public opinion research, the Department continues to stay in touch with Canadians in a continuing effort to improve our services.

To help strengthen the unique societal model that we have developed, Canadian Heritage will continue to fund initiatives that encourage Canadians to express themselves creatively, participate in cultural activities and remain engaged in the life and stories of the country.

Among the challenges that threaten the continued evolution of a cohesive and creative Canada are: the fragmentation that can occur within a country as diverse as ours compounded by recent

world events; the disengagement of citizens from the country's political institutions; and the fact that globalization while providing clear benefits also presents new challenges for public policies aimed at ensuring Canadians have access to Canadian cultural content.

These challenges have been on the Department's horizon for several years, and through its ongoing effort to develop an integrated approach to overcoming them, three strategic priorities have been introduced in the past fiscal year. These priorities have been developed in concert with other departments, and Canadian Heritage will work in tandem with these partners and other stakeholders, as required, to deliver programs that will help realize Canada's potential. These are:

Vibrant and Creative Communities – Realizing the benefits of diversity and creative excellence in Canadian cities and throughout Canada's diverse communities.

Shared Citizenship – Bringing Canadians together as citizens, and ensuring citizen engagement, access, participation and inclusion for all Canadians.

A Confident and Competitive Voice at Home and Abroad – Fostering innovation, excellence and prosperity, and projecting Canadian culture abroad, through a strong cultural sector and international leadership.

Together, these priorities outline a vision of Canada as a country that can take advantage of its unique assets to be among the most cohesive and creative societies in the 21st century.

As a department, one of our biggest challenges is how to gauge our success. Measuring performance in social development can be difficult since the changes sought in the social fabric of a country are typically incremental. Results can often be seen most clearly in the long term. For the Department's initiatives related to participation, attendance, sales, youth exchanges and the Community Partnerships Program, performance measures have been developed to offer both an immediate and long-term context.

These performance measures will demonstrate the results achieved by program areas over time. For those initiatives where awareness, perception and appreciation are factors, public opinion polling will provide measurement data.

The Department strives for management excellence and makes its work as transparent as possible ensuring that Canadians can see their tax dollars at work. In delivering programs that help us realize the goals outlined under each of our three overarching priorities Canadian Heritage will continue to be mindful of the challenge it shares with all other departments: to provide the utmost value for Canadians.

CANADIAN HERITAGE
Strategic Framework

Mission

Towards a More Cohesive and Creative Canada

To contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life

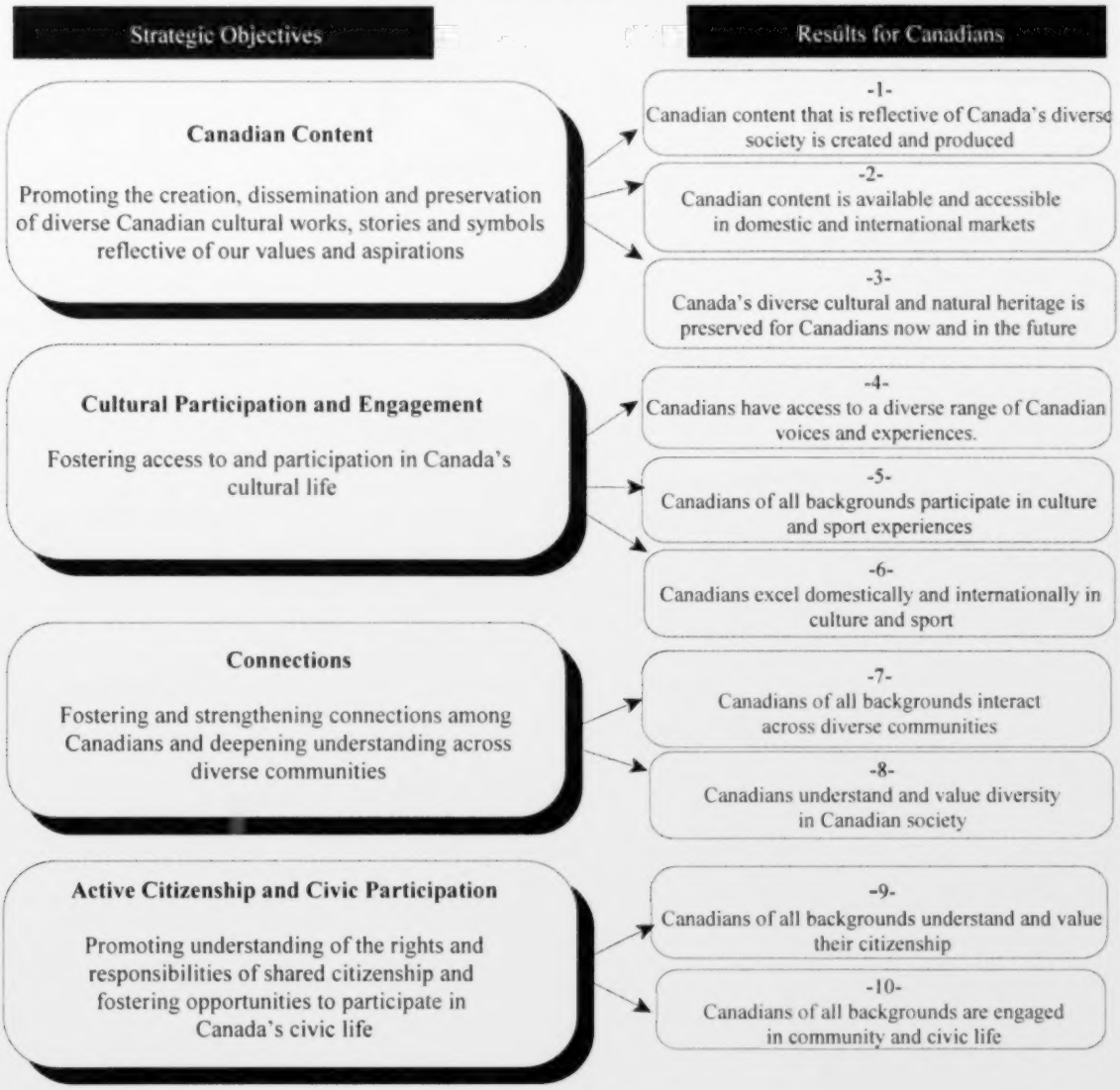
Strategic Objectives
Results for Canadians
Canadian Content
Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our values and aspirations
-1-
Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced
-2-
Canadian content is available and accessible in domestic and international markets
-3-
Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future
Cultural Participation and Engagement
Fostering access to and participation in Canada's cultural life
-4-
Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences.
-5-
Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences
-6-
Canadians excel domestically and internationally in culture and sport
Connections
Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities
-7-
Canadians of all backgrounds interact across diverse communities
-8-
Canadians understand and value diversity in Canadian society
Active Citizenship and Civic Participation
Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life
-9-
Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship
-10-
Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life

Striving for Management Excellence

CANADIAN HERITAGE
Strategic Framework

Mission

Towards a More Cohesive and Creative Canada

To contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life

Strategic Objectives	Results for Canadians
Canadian Content Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our values and aspirations	-1- Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced -2- Canadian content is available and accessible in domestic and international markets -3- Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future
Cultural Participation and Engagement Fostering access to and participation in Canada's cultural life	-4- Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences -5- Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences -6- Canadians excel domestically and internationally in culture and sport
Connections Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities	-7- Canadians of all backgrounds interact across diverse communities -8- Canadians understand and value diversity in Canadian society
Active Citizenship and Civic Participation Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life	-9- Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship -10- Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life

Striving for Management Excellence

2. Plans and Priorities by Strategic Objective

Strategic Objective 1:

Canadian Content

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations

Contributing to a cohesive and creative Canada, Canadian Heritage works to develop opportunities and provide avenues for Canada's distinctive voice to be heard, both at home and abroad. The Department's initiatives foster the growth of environments that attract diverse, creative people and nurture innovative ideas. It also helps build the infrastructure that allows creators to share their work and funds programs that protect works that are distinctly Canadian.

Over the next three years, the Department will strengthen the legislative, regulatory and policy framework for Canada's cultural sector. One key activity for the Department in the next year will be the evaluation of a number of programs introduced in 2001 as part of the *Tomorrow Starts Today* cultural package in order to rejuvenate our arts, culture and heritage programs. Assessing the results of these programs for Canadians will be key to decisions on future funding for the programs.

The creation of distinctively Canadian cultural works fulfills a key element of the Department's strategic priority, *Confident and Competitive Voice at Home and Abroad.* Canadian performing artists have had growing success at home and abroad. Twenty-three percent of records sold in Canada are by Canadians, and Canada's top 21 artists have sold more than $12 billion worth of records around the world, making Canada the second largest source of music talent. Such success did not happen overnight; it is the result of sound policy decisions and timely investments through targeted programs. Continued stable investment in sound recording through the Canada Music Fund is essential to continued growth and success.

Canadian book and periodical publishers, which are mostly small-and medium-sized enterprises (SMEs), are successful in their markets, holding market shares of 40 and 50 percent respectively. Despite their success, Canadian publishers face challenges due to the small size and relative openness of the Canadian publishing market. Issues of competition, access to capital, human resource development, and succession planning preoccupy publishers. Building on past success, the Department will strive to develop strategies to build the capacity and strengthen the viability of Canadian publishing companies, with priority given to SMEs, Aboriginal, ethnocultural and minority official-language publishers.

Canadian periodicals provide Canadians with access to their own voices, knowledge of their own stories and a reflection of their own experiences. The Department recognizes the importance for Canadians to have access to a diverse range of Canadian periodicals, in particular ethnocultural

magazines and newspapers, Aboriginal periodicals, community newspapers, national and regional weekly newspapers, minority official-language periodicals and request circulation magazines. Enhanced distribution support for the publishers of such periodicals was announced in 2003, and the Department will continue to develop strategies in this regard.

Canada's cities are home and workplace to 80 percent of residents. Our six largest urban areas comprise 44 percent of our population, and the size of some cities exceeds some provinces, setting up an environment where the traditional adversarial relationship between different levels of government must give way to a relationship characterized by partnership and cooperation.

For Canada to lead in quality of life and international competitiveness, our communities must be creative and vibrant, drawing strength from the diversity of our population. We must place equal emphasis on our economic, environmental, social, and cultural foundations to create, develop and sustain successful communities that attract and nurture creative knowledge workers of the new century and inspire creative activities. The competitiveness of urban communities depends on this ability.

Building creative communities requires an understanding of, and support for the role of culture. Retaining heritage buildings, renovating existing cultural infrastructure or building new facilities, establishing conditions that allow artists to remain in communities, developing cultural tourism, fostering social cohesion through community projects, encouraging presenters to showcase diverse cultural heritage and artistic talent - these are some of the ways to build creative communities. As reported in the *2002-03 Departmental Performance Report*, work is continuing on the development of a comprehensive Heritage Policy Framework and Strategic Action Plan. The goal is a modern, inclusive approach to heritage needs, which would be the government's first comprehensive policy on the subject. In the short term, the Department will identify proposed federal roles, policy positions and priority actions.

Canadian Heritage currently supports arts and culture in communities in a myriad of ways. Over the next three years, particular emphasis will be given to strengthening the role of culture and creativity in building communities that can attract and sustain Canada's creative communities. The Department will contribute further by creating awareness of the role of culture in developing strong communities and by working in partnership with other federal departments and agencies and with other levels of government to achieve shared goals.

Canadian Heritage is committed to providing Canadians with cultural experiences that reflect the current fabric of our society. Visible minorities will constitute an estimated 20 percent of Canada's population by 2016, with the majority settling in major urban centres (Statistics Canada). Studies indicate, however, that not all members of communities are participating equally in opportunities for creative expression. The government has an opportunity to promote the strengthening and sharing of diverse voices within our various communities. Facilitating access to programs for artists and organizations from Aboriginal, culturally diverse, and minority official-language communities will ensure that the diversity of our society is reflected in the

artistic experiences available to Canadians. In strengthening our investment in the art born of other traditions we build creative and cohesive places, as well as a connected country - community by community, from one region to the next.

One of the primary challenges facing communities is making the transition to the digital economy. This challenge can take many forms – and if utilized strategically can be channelled as opportunities - from individual musicians seeking protection from downloading of their work to television networks facing the massive switch to high-definition digital programming to local communities across the country who wish to share their stories Online. While Canada is at the forefront of the global shift towards digital technologies for communications and entertainment, the government continues to have an important role to play in facilitating a beneficial transition to the digital economy for the cultural sector. Several activities will be undertaken in the current planning period to address this issue. These include: an increase in the creation of Canadian interactive digital cultural content on the Internet; the development of a legislative package on copyright reform; new policy development addressing how cultural industries are adjusting to the digital economy; and a study of the fairness of the existing structure of broadcast licencing fees.

In its response to the report on the review of Canada's broadcasting system the Standing Committee on Canadian Heritage tabled in Parliament in late 2003, the government highlighted several areas that require attention. In addition to the aforementioned licensing fee structure, these include: foreign ownership; the structure of the Canadian Television Fund (CTF); Aboriginal broadcasting; and various policies and mandates related to the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission and the Canadian Broadcasting Corporation.

The Department will also propose amendments to the *Radiocommunication Act* in an effort to curb the piracy of satellite signals and strengthen the capacity of the Canadian broadcasting system. It will also develop options to modernize the legislation governing Telefilm Canada, and will focus on eliminating unnecessary duplication in the assessment and certification of Canadian content with respect to film and video by centralizing the certification process at the Canadian Audio-Visual Certification Office.

Recognizing the enormous potential that exists for Canada to become a global example of how to foster a creative community in this century, Canadian Heritage will, in this planning period, focus on reinforcing the foundation that already exists and build new channels to reach a broader audience. International expositions are one of the avenues through which the Department will reach out to Canada's multifaceted creative talents, fostering the creation of new cultural products and disseminating them to a broad international audience.

The Department will also build opportunities in foreign markets to enhance the viability of Canadian cultural products and services. This will address one of the primary components of the strategic priority of building *A Confident and Competitive Canadian Voice At Home and Abroad.*

Developing foreign markets for Canada's cultural products is a commercial imperative. As a market of just 31.8 million linguistically diverse people – Canada has difficulty sustaining the full potential of its arts and cultural sector on its own. To grow and prosper our creative community of artists and creators must have a global reach.

Canadian Heritage continues to collaborate with the Department of Foreign Affairs Canada and the Department of International Trade Canada to play a leading role in building support for a United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (UNESCO) Convention on Cultural Diversity and is preparing for the intergovernmental negotiations that will begin in Fall 2004. The goal is the creation of a new convention that will help establish an international framework of ground rules that enable Canada and other countries to maintain policies that promote their culture while respecting the rules of the international trading system and ensuring markets for Canada's cultural exports. The immediate focus is on developing a draft convention for consideration at the 2005 UNESCO General Conference. Extensive consultative and technical work, domestically and internationally, will be required by both Canadian Heritage and the Department of Foreign Affairs Canada and the Department of International Trade Canada.

Canada will increase efforts to build and strengthen relationships with key policy- and decision-makers in the United States and the U.S. private sector. As our closest neighbour and ally, and the market for 96 percent of our cultural goods, the U.S. is obviously a critical partner for Canada on international cultural policy issues and a key target for Canada's hopes of expanding its creative exports. Working closely with the Department of Foreign Affairs Canada and the Department of International Trade Canada, Canadian Heritage will build on common ground in the cultural sphere to develop cultural bridges and understanding between Canada and the U.S.

In an effort to make the most of international business opportunities the Trade Routes Program, introduced in 2001 as a four-year, $32-million pilot project was implemented to help Small Medium Enterprises and non-profit organizations in the arts and cultural sector. Trade Routes will continue to deliver coordinated export support to Canada's arts and cultural sector. Through its contributions program, information resources, and cultural trade advisers, the program ensures that arts and cultural SMEs have access to the full range of the government's international business development activities delivered under the Team Canada Inc. umbrella. The expansion of service delivery, in Canada and internationally, to arts and cultural SMEs will be an important component of the renewal as the program continues to focus on strategic export markets. A renewal of the Program would be the cornerstone of increasing Canada's arts and cultural sector's contribution to building a 21st century economy in Canada. The expansion of international markets for Canada's cultural exports would help ensure a vibrant domestic arts and cultural sector and position Canada as one of the global leaders in cultural goods and services.

The Department will continue to showcase Canadian cultural content and bring Canadian cultural work to Canadians and the world via Canada's virtual cultural gateway, Culture.ca, and will support the participation of cultural practitioners and professional artists through the continuing development of the Canadian Cultural Observatory and its interactive digital hub, Culturescope.ca.

Strategic Objective 2:

Cultural Participation and Engagement

Fostering access to and participation in Canada's cultural life

A country's culture does not belong simply to those who create works of art, manage arts organizations or entertain, culture is a part of all our lives. As Canadians, we come together around our literature, our music, our sporting events, our international expositions, our languages and traditions, and our shared geography. According to the Decima Study, *The Arts in Canada: Access and Availability*, 2002, 75 percent of us believe that arts and culture enrich our lives. In working towards our strategic priorities of *Vibrant and Creative Communities*, and *A Confident and Competitive Voice at Home and Abroad*, the Department initiates programs that invite Canadians to participate in our collective cultural experience.

Participating in our shared culture transforms our diversity into a national strength, and fuels our collective creativity. Whether it is on an indoor curling rink in small-town Manitoba, a soccer field in downtown Toronto or a makeshift outdoor hockey rink in Edmonton with 50,000 fans in attendance and millions more watching on TV, Canadians often bond through their love of sport.

As a nation, we believe in the power of sports, and we want that power to be used to build stronger, more vibrant communities. More than 90 percent of Canadians believe that community sport has a positive influence on youth (Decima, 2002), yet fewer than one in five are very confident that this potential is being realized today. In response, Canadian Heritage, through Sport Canada and in partnership with the Canadian Centre for Ethics in Sport, hosted *The Sport We Want Symposium* in 2003, and will be developing a follow-up strategy in the context of the Canadian Strategy for Ethical Conduct in Sport. The goal is to promote community sport leadership that reflects core values such as respect, honesty, fair play, discipline, commitment and effort.

The Department is committed to supporting the transition of the National coaching Certification Program from its traditional knowledge-based approach to one based on the achievement of coaching competencies. This transition will include a new education model that addresses the development and delivery of training programs for community coaches and instructors based on the needs of participants.

Sports and culture can also work hand-in-hand, as seen in the Jeux de la Francophonie, which took place in Ottawa/Gatineau in 2002, the 2003 World Road Cycling Championships in Hamilton, and in the Olympics and Paralympics, where a cultural component is increasingly important and will be highlighted at the 2010 Winter Olympic and Paralympics Games. As a result of Canada's successful Bid winning the right to host the Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver and Whistler in 2010, a Federal Secretariat has been created within the

Department of Canadian Heritage to lead and coordinate federal government involvement, including the provision of essential government services in such key areas as security, customs and immigration, as well as to develop a solid and coherent government of Canada strategy in the planning and hosting of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

The Department will move toward a better planned and coordinated approach to the process of bidding and awarding bids to host international sporting events in Canada by implementing an International Sport Event Hosting Strategy. The strategy will allow for fiscally responsible decisions, strengthen the athlete development system throughout Canada, and create sport, economic and community benefits.

The Department also recognizes that Aboriginal people, Canadians with a disability and women and girls are under-represented in sport. Using the framework provided by the Canadian Sport Policy – adopted jointly by the federal, provincial and territorial governments in 2002 – and the funds allocated in the 2003 federal budget, initiatives are being established to increase the rates of participation for under-represented groups in sport through the Department's Sport Participation Development Program and bilateral agreements with provinces and territories. Within the general direction of the Canadian Sport Policy, the Department will develop an Aboriginal Sport Policy with the objective of improving the status of Aboriginal sport in coming years.

In partnership with the Canadian International Development Agency (CIDA), the Department has demonstrated that sport can be a successful tool for personal and social development at the international level. Through the Canadian Sport Leadership Corps and the Commonwealth Sport Development Program, countries in Africa and the Caribbean have benefited from Canadian expertise and financial resources to promote and encourage development through sport. These programs will continue to be in place for 2004-05.

The Department will also play a lead role in the development of a UNESCO convention on anti-doping in sport. The draft convention will be discussed by ministers and senior officials at the International Conference of Ministers and Senior Officials responsible for Physical Education and Sports (MINEPS) meeting in Athens in December 2004 and is targeted for approval by the General Conference of UNESCO in 2005.

Sport is just one area where the Department will take action to ensure the inclusion and participation of Aboriginal peoples. This planning period will see the development of a strategic vision that will provide guidance to federal Aboriginal and social policies. The goals of this vision will be to strengthen Aboriginal cultures and languages, increase the participation of Aboriginal people in Canadian society and decision-making, and build greater understanding between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians.

Canadian Heritage is committed to strengthening its relationship with the Aboriginal artistic community. The Department provides support to the National Aboriginal Achievement Foundation to improve the situation of Aboriginal artists and cultural organizations through initiatives such as the promotion of the development and education of Aboriginal artists and cultural workers, the recognition of outstanding Aboriginal achievers in all Canadian endeavours, career choices for Aboriginal youth, and scholarships for Aboriginal students enrolled in post-secondary programs.

The National Gathering on Aboriginal Artistic Expression, outlined in the 2002-03 Departmental Performance Report, generated specific recommendations that are guiding the development of an action plan to create a five-year policy framework on Aboriginal artistic expression. This new framework will encompass the full range of artistic expression by Aboriginal peoples in Canada, with particular attention to the views of Elders and youth.

The Forum on Diversity and Culture, held in Ottawa, June 2003, led to the creation of a Strategic Plan on Diversity and Culture. A National Gathering on Aboriginal Cultures and Tourism, held in December 2003, and a forum on traditional knowledge, which is currently in the planning stages will also contribute to advancing the Department objectives in this area. The Department will work with the Canada Council, Telefilm Canada and the National Film Board on a three-year initiative, that will contribute towards activities designed to accelerate the integration of culturally diverse and Aboriginal filmmakers and producers in Canada's audiovisual landscape.

December 2003 saw the launch of a task force to advise the government on the establishment of an Aboriginal Languages and Cultures Centre, to be operated under the stewardship of Aboriginal people, that will continue to focus primarily on the preservation, revitalization and promotion of Aboriginal languages.

Canada's natural beauty and rich history has long made the country a popular tourist destination, both for foreign visitors and Canadians themselves. Recent events - notably the general decline in airline travel, the outbreak of SARS in 2003, and the extensive forest fires in British Columbia - have demonstrated the relative fragility of tourism, and pointed to the lack of a comprehensive tourism strategy for Canada. In response, a National Tourism Strategy - led federally by Industry Canada - is being developed in cooperation with provincial and territorial governments and the private sector to support the recovery of Canadian tourism. Canadian Heritage is working with Industry Canada to ensure that the National Strategy looks beyond the marketing and product development aspects of tourism to include principles of sustainability and recognize the valuable contribution that cultural, heritage and sporting assets and events make to the success of tourism in Canada. Canadian Heritage will also work with Portfolio partners and external stakeholders to develop a Portfolio-wide policy that will maximize the social and cultural benefits of tourism, and prevent, and mitigate any potential negative impacts of tourism.

To gain a better understanding of the challenges and opportunities of tourism for culture and heritage, the Department is cooperating with the provinces and territories on a two-year, $500,000 pilot project, the federal, provincial, territorial Cultural/Heritage and Tourism Initiative, that focuses on the relationship between culture/heritage and tourism. This initiative, which was formally launched in November 2003, seeks to address important issues such as the economic benefits of tourism for culture and heritage, the building of the culture/heritage sector's capacity to participate in tourism, and the strengthening of relationships between Aboriginal cultures and heritage stakeholders and other tourism stakeholders.

Strategic Objective 3:

Connections

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities.

Supporting the development of a society that is inclusive and that embraces its increasing diversity is one of the Department's primary goals, and it continues to be one of the attributes that sets Canada apart from the rest of the world. The last census showed that the country has 200 different ethnic groups, and that visible minorities make up 13.4 percent of the general population and as much as 37 percent of the population of Toronto and Vancouver. Canadian Heritage's initiatives in the area of its strategic priorities, *Vibrant and Creative Communities* and *Shared Citizenship*, aim for Canadians of all backgrounds to interact across diverse communities and understand and value diversity.

The Department will enhance educational content of current initiatives and support future initiatives that bring ethnocultural/racial communities together to foster cross-cultural understanding, and will enhance public education efforts to address racism in order to strengthen the foundations of our multicultural society while ensuring that the focus expands to all Canadians. In 2004-05, the Department will enable over 25,000 Canadian youth to participate in a wide variety of youth exchange programs and activities.

Through the Exchanges Canada Program, 15,000 youth will have the opportunity to gain a better understanding of their country, connect with one another and experience the diversity of Canada's communities. In order to increase access to exchange opportunities for all young Canadians, the Exchanges Canada Program will continue to meet and exceed its targets for traditionally under-represented groups such as visible minorities, Aboriginal youth, youth with disabilities, youth from low-income households and youth from rural and remote areas.

International expositions are one of the means through which the Department fosters the inter-connectivity of Canada's multicultural society by encouraging a pan-Canadian participation that bridges all regions of the country and by reaching out to all its citizens to engage them actively in the expo experience. Other means of fostering and strengthening connections among Canadians are activities such as this year's celebration at St. Croix Island in New Brunswick of the 400th anniversary of the arrival of the French in North America, and Canada's participation at Expo 2005.

Canada is also characterized by its linguistic duality. Some non-governmental organizations, particularly in the voluntary sector, remain unable to offer services in both official languages. This problem has been exacerbated by the growth of the Internet, and the federal government has come under some criticism for providing links to unilingual Web sites. Also, unilingual

Canadians often rely on information from regional organizations that serve them in their language when national organizations do not meet their language needs. Over the next few years, Canadian Heritage will develop partnerships with key organizations to provide counselling services and help voluntary organizations provide bilingual services. This will include the launch of a Web site with strategies for making organizations bilingual.

The 2001 Census found that 24 percent of Canadians age 15 to 19 can converse in both English and French, the highest this figure has ever been. In recognition of the fact that proficiency in both official languages helps youth take full advantage of job-market opportunities, new funding for second-language instruction ($137 million over five years) has been allocated to the Department as part of the federal government's Action Plan on Official Languages announced in March 2003. In 2004-05, the Department will renew its co-operation with the provinces and territories with a view to doubling in 10 years the proportion of young Canadians between the ages of 15 and 19 who have a working knowledge of both official languages. This initiative will assist in fostering participation in Canadian civic life.

Increased federal, provincial and territorial (FPT) cooperation ranks second only to health care in importance to Canadians, and the Department has identified a significant opportunity to establish a new approach to FPT collaboration on cultural issues. The March 2003 conference of FPT Ministers of Culture and Heritage was their first meeting in five years, and a number of participants underlined the importance of annual meetings. Given the open intergovernmental climate, the Department is proposing to take a leadership role in working toward the development of a Canadian strategy, or plan, based on common principles or objectives. The strategy would seek to increase the alignment of FPT policies and initiatives as well increase the value for money of federal investments and results for Canadians. A component of this new approach will be annual meetings of FPT of Culture and Heritage Ministers with the federal Minister of Canadian Heritage as a permanent co-chair.

Strategic Objective 4:

Active Citizenship and Civic Participation

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life

The active participation in the life of a country can take many forms – from the basic act of voting, volunteering at the community level to participation in public events reflecting our heritage, values, and identity, such as Canada Day, Royal Visits and international expositions. Participation in events, requests for promotional and/or learning/resource material that provide information on Canada's symbols, flag, monarchy, expositions, and celebratory and commemorative activities, demonstrates the desire Canadians have to participate in their country. One of the most significant challenges Canada faces is how to make all of its diverse people feel that they are a part of a greater whole, that Canada is truly their home. Understanding Canada's past, and the roles played by the diverse groups who helped shape Canadian society is integral to becoming an engaged and active citizen. National Flag Day and Canada Day are good examples of initiatives that bring people together in common celebration of our symbols and, by extension, our citizenship. Over this planning period, the Department will review the Canadian Studies Program to maximize access to learning materials that foster a heightened awareness and appreciation of Canada and Canadians.

Volunteering is another important indicator of citizen participation. Canadians currently volunteer more than 1 billion hours per year, or the equivalent of 549,000 full-time jobs. In order to foster their efforts, the Department continues to support the Canada Volunteerism Initiative. This Initiative aims to raise awareness, promote volunteering, and strengthen the capacity of voluntary organizations to provide programs and services for Canadians. In the upcoming year, the Department will undertake a mid-term evaluation of the Initiative to determine if any adjustments are necessary.

The Department will also work toward renewing its Aboriginal programs, which distribute more than $65 million annually, to better address the current needs and concerns of the Aboriginal community in Canada and foster opportunities to participate more fully in Canada's civic life. The programs support Inuit, Métis, Non-Status Indian and First Nations organizations working with governments and other Canadians to resolve the issues affecting their lives. They also focus predominantly off-reserve and build on, as well as strengthen, Aboriginal cultural distinctiveness and heritage.

Recognizing that knowledge and enjoyment of human rights is a prerequisite to active citizenship and civic participation, Canadian Heritage, together with the Departments of Justice and Foreign Affairs, will continue to provide coordinated leadership across the broad range of human rights issues.

Human rights is a horizontal issue with implications at the social, cultural, judicial and international levels. The renewal of the Human Rights Program in 2004-05 will focus on increasing its partnerships within the federal government, with provincial and territorial governments, and with civil society. The Court Challenges Program will continue to provide disadvantaged and linguistic groups with funding for national test cases that clarify constitutional equality and language rights.

The Department will also identify and address systemic barriers to participation for ethnocultural/racial communities, and help these communities build their capacity to address issues such as discrimination and foreign credential recognition. Partnerships will be forged with federal departments for the development of tools and initiatives to support public servants efforts to promote and respect multiculturalism in programs, policies and service delivery.

Furthermore, the 2001 Census showed that the number of minority francophone students eligible under Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* to receive an education in their own language had risen by 12 percent since 1986. As part of the federal government's Action Plan on Official Languages announced in March 2003, the Department will be granted $209 million over five years for minority-language education. Beginning in 2004-05, the Department will establish partnerships with the provinces and territories with the goal of matching the progress seen since 1986. The Department will also renew its cooperation both with the provinces and territories and with official-language minority communities to enable these communities to benefit from an enhanced community life and have access to services in their language.

Results for Canadians – Striving for Management Excellence

Results for Canadians is an agenda for modern management designed to respond to Canadians' rapidly changing expectations and priorities in the current policy environment. Canadian Heritage commits to excellence in four areas critical to building a more cohesive and creative Canada, and to developing new initiatives in the medium term that further this mission.

Serving Canadians

Canadians expect more from their government: **seamless, single-window access** to services across channels, departments, and jurisdictions; richer and more timely service; more online services; and privacy protection. Canadian Heritage is initiating plans to transform service delivery within the Department, taking into account service delivery channels, client segmentation, and client needs and expectations while maintaining the Department's ability to deliver these services in a cost-effective manner.

A key element of this strategy will be our delivery of **grants and contributions**, which account for over 80 per cent of the Department's budget. Our focus is on improving service to Canadians while exercising responsible stewardship of limited public funds. This focus will review service delivery options including enhanced services Online. Canadian Heritage is reducing complexity, rationalizing terms and conditions, and shortening the business cycle in order to meet the needs of clients and Canadians.

The *Official Languages Act* assigns specific responsibilities to the Minister of Canadian Heritage. To respect the spirit and letter of the *Official Languages Act*, Canadian Heritage has implemented a Language of Work Action Plan. This plan includes guidelines geared to make the Department a workplace that is conducive to the use of both official languages of Canada. The Department's linguistic commitment duality is evident through its support for programs such as Exchanges Canada, the Canadian Heritage Information Network and Canadian Culture Online, as well as for second-language education in order to produce the most bilingual generation of young people that Canada has ever had. These programs are supported in every region of Canada.

Focussing on People

Increasing the reflection of Canada's ever-growing diversity in the Canadian Heritage workforce and planning for demographic change must remain a priority, as must fostering a departmental culture of learning and innovation. Canadian Heritage's **strategic human resources framework**

focuses on fostering a great place to work and learn, thereby enabling the department to attract, develop, and keep the diverse talent it needs in order to extend its reach and improve the quality of program and service delivery to Canadians. In moving toward modernization and a learning culture, Canadian Heritage is committed to delivering policies, programs, and services that best meet the needs of an evolving Canadian society.

Innovation, Results, and Resources

Canadian Heritage can be a leader among departments in responding to calls from Canadians that their government be more transparent, accountable, and responsive to change. Their desire both for strong leadership, in the form of bold ideas, initiative, and entrepreneurial spirit, and for responsible management of public resources, in the form of common sense, clearly defined objectives, collaborative approaches, and effective results, are reflected in Canadian Heritage's **integrated approach to policy, planning, and reporting**.

The Department is also making strides in improving its ability to examine program performance and the effectiveness of policy instruments, establish relative importance, set evidence-based priorities, and explore reform within the financial envelope. Steps are being taken to strengthen results-oriented information processes and systems to ensure that relevant, reliable, and timely information is available for decision-making. Over the past two years, the Department has reviewed the structural funding requirements of its internal services, a process which will continue in 2004-05. Our integrated approach will guide future reallocation and investment choices and ensure responsible spending.

Strengthening Accountability

Canadian Heritage continues to build a reputation within government as a repository of knowledge and experience in the communication of Canadians' shared values. Affirming and strengthening them is integral to Canadian Heritage's mission of building a more cohesive and creative Canada. Our policies and programs must communicate and exemplify how Canadians are taking pride in the way they express values such as social justice, equality, reciprocity, compassion, civility and self-expression. These and other core values of Canadians must infuse the working environment of Canadian Heritage in the form of leadership and teamwork that are based on ethics, trust, good governance, well-defined standards, sound assessments of risk, and rigorous assessments of performance.

The Department is fully committed to the democratic, professional, ethical, and people values identified in the Values and Ethics Code for the Public Service. It will continue to engage all employees through dialogue and actions that reinforce and instill the importance of **values-based ethical behaviours** in all of our dealings with each other, and on behalf of Canadians.

3. Financial Information

Planning, Reporting and Accountability Structure

The current Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) of the Department of Canadian Heritage outlines the Department's current Business Lines: Cultural Development and Heritage; Canadian Identity; and Corporate Management.

Each Business Line pursues its activities within the context of the Department's renewed strategic framework. The Business Lines and their respective product/service lines are indicated in the table below.

In May 2002, the Department's organizational structure was changed to better support the four strategic objectives. The result is a realignment into five sectors: Cultural Affairs; Citizenship and Heritage; Public Affairs and Communications; International and Intergovernmental Affairs; and Planning and Corporate Affairs.

As part of the implementation of the Expenditure Review process, the Department will identify more closely its planned results and associated resources to stated objectives and business lines.

According to the PRAS: Business Lines	Products/Services Lines
Cultural Development and Heritage	Broadcasting Cultural Industries Arts Heritage
Canadian Identity	Official Languages Canadian Identity Citizens' Participation Multiculturalism Sport
Corporate Management	

Table 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Line

Cultural Development and Heritage Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Cultural Development and Heritage	444.2	**497.7**	334.7	235.8
FTE	651	**614**	467	467

Canadian Identity Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Canadian Identity	572.5	**742.5**	669.1	648.7
FTE	524	**456**	432	432

Corporate Management Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Corporate Management	111.7	**100.7**	90.7	95.9
FTE	912	**873**	870	871

Table 3.2: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Grants				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	78.8	**76.3**	61.5	61.6
Canadian Identity	37.3	**79.8**	76.0	76.0
Total Grants	116.1	**156.1**	137.5	137.6
Contributions				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	281.8	**322.4**	213.5	114.2
Canadian Identity	473.5	**592.5**	531.4	511.8
Corporate Management	-	**2.0**	2.0	2.0
Total Contributions	755.3	**916.9**	746.9	628.0
Total Grants, Contributions and Other Transfer Payments	**871.4**	**1, 072.9**	884.4	765.6

Table 3.3: Details on Transfer Payments Programs (over $5 million)

Grants

Cultural Development and Heritage

Museums Assistance Program

The program provides financial assistance to Canadian museums and related institutions for activities that: foster access by present and future generations of Canadians to their human, natural, artistic and scientific heritage; and enhance awareness, understanding and enjoyment of this heritage. The results of this program will contribute to a greater understanding of the rich and diverse heritage of Canada and a stronger sense of shared citizenship among all Canadians.

Publications Assistance Program

The program supports the postage costs of Canadian periodical publishers to distribute Canadian periodicals by mail to Canadian readers. The program supports over 900 Canadian periodical publishers to provide access to 1240 publications, including Canadian magazines, weekly community newspapers in rural areas, minority official language newspapers, and aboriginal and ethno-cultural publications.

Canadian Arts and Heritage Sustainability Program

The program provides support to arts and heritage organizations to improve their management capacity and develop new revenue streams, in partnership with other levels of government and the private sector. Support for a more sustainable cultural sector will help ensure that Canadians have greater access to and benefit from a wide range of cultural experiences and artistic expression. This program offers two grant components and one contributions component as distinct means of achieving this objective.

The *Stabilization Projects Component* provides grants for projects administered by independent non-profit groups who represent the interests of a larger community. Funding from this component is added to that raised from other levels of government and the private sector. This broad revenue base in turn funds eligible arts and/or heritage organizations within a specific

geographic area that are willing to undergo fundamental changes related to how they plan, organize, finance and govern themselves.

The *Capacity Building Component* provides contributions to arts and heritage organizations that do not benefit from participation in a stabilization project. Professional not for profit arts and heritage organizations, including Aboriginal and culturally diverse arts organizations, and arts organizations that operate in a context of an official language minority, rural, remote, or economically-challenged community can receive up to 50% of eligible costs for projects intended to improve how organizations plan, organize, finance and govern themselves. By assisting organizations that do not participate in a Stabilization Project, the Capacity Building Component ensures a Canadian scope for the program.

The *Endowment Incentives Component for Arts Organizations* provides grants to arts organizations' endowment funds. Raising capital and creating endowments give arts organizations a greater capacity for realizing artistic expression by supporting their long-term stability. This component invites active involvement from the private sector in the cultural affairs of the community by providing matching funds of up to one dollar for every dollar raised from private donors, to create endowment funds or to increase existing ones.

Canadian Identity

Development of Official-Language Communities

The purpose of this program is to help members of English and French linguistic minority communities to improve their ability to live in their own language in their communities, participate in Canadian society and ensure their long-term development.

Enhancement of Official Languages

The purpose of this program is to increase the proportion of Canadians who have a better understanding of and appreciation for the benefits of linguistic duality, and accept official-language minority rights and foster their participation in Canadian society.

Multiculturalism Program

The program supports the government's multiculturalism policy through financial support to community-based initiatives including those that stimulate informed public dialogue about multicultural issues; encourage civic participation in all its forms; ensure equitable access and build community capacity to facilitate social change.

Athlete Assistance Program

The goal of the AAP is to contribute to improved Canadian performances at major international sporting events such as the Olympic/Paralympic Games, Commonwealth Games, Pan Am Games, and World Championships. To this end, the AAP identifies and supports athletes already at or having the potential to be in the top 16 in the world. The AAP assists international calibre athletes with their training and competition needs, through the provision of financial assistance in the form of a living and training allowance and, where applicable, tuition expenses.

Contributions

Cultural Development and Heritage

Book Publishing Industry Development Program

The program supports the activities of Canadian book publishers, and other sectors of the Canadian book trade, in order to ensure that Canadian-authored books, which reflect Canada's cultural diversity and linguistic duality, are produced and promoted at home and abroad. The program also aims to strengthen the Canadian book publishing infrastructure as well as build the capacity of book publishers to operate within the Canadian marketplace.

Canada Magazine Fund

The Canada Magazine Fund supports the activities of Canadian periodical publishers in order to ensure that high quality Canadian content is produced for Canadian readers. The fund also aims to strengthen the capacity of both small magazines and the industry as a whole to operate within the Canadian marketplace, through initiatives supporting marketing and promotion, business development, and professional development and training.

Canada Music Fund

The Canada Music Fund seeks to strengthen the Canadian sound recording industry, 'from creator to audience'. It is comprised of eight complementary programs, targeting a number of segments of the industry. The three main objectives of the Fund are: to enhance Canadians' access to a diverse range of Canadian music choices through existing and emerging media; to increase the opportunities available for Canadian music artists and cultural entrepreneurs to make significant and lasting contributions to Canadian cultural expression; and to ensure that Canadian music artists and entrepreneurs have the skills, know-how and tools to succeed in a global and digital environment.

The two major programs in this Fund are the New Musical Works Program and the Music Entrepreneur Program. The New Musical Works Program provides emerging Canadian creators, artists and entrepreneurs with opportunities to produce and promote quality Canadian recordings. Recipients are able to record demonstration and full-length albums, produce music videos, promote new works and underwrite touring costs. The Music Entrepreneur Program provides support for major Canadian companies, who are actively engaged in developing and promoting Canadian creators and performers in Canada and worldwide, to improve their business practices and enhance their competitiveness.

National Arts Training Contribution Program

The program supports independent, non-profit, incorporated Canadian organizations that provide training in preparation for professional careers in the arts. As a result of the department's support to these organizations, high caliber training will be made accessible to talented Canadians, thereby fostering a new generation of artistic leaders in Canada.

Partnerships Fund

A component program of Canadian Culture Online, the goal of the Partnerships Fund is to assist not-for-profit cultural organizations partnering with other organizations (private, public or not-for-profit) involved in the digitization of cultural collections for presentations online. Examples of beneficiaries include libraries, archives and municipalities. Projects funded target the K-12 educational market.

Canada New Media Fund

A component program of Canadian Culture Online, the goal of the Canada New Media Fund (administered by Telefilm Canada) is to support the development, production, marketing and distribution of Canadian digital content in both official languages. Funding is available to Canadian private companies.

Arts Presentation Canada Program

The program supports organizations that present, in a professional manner, festivals, programs or series that provide a diversity of artistic offerings in communities across Canada. The program also encourages arts presenters to come up with ancillary activities that will ultimately lead to increased contact and experiences between presented professional artists and the public. The program's goal is to ensure that Canadians have greater opportunity to directly experience the richness of artistic experiences.

Cultural Spaces Canada Program

The objective of the program is to support the construction, renovation and improvement of non-profit arts and heritage facilities throughout Canada. Complementary to the programs delivered by Infrastructure Canada, it will result in improved physical conditions for artistic creativity and innovation. It will also provide increased access to performing arts, media arts and visual arts and to heritage collections and displays.

Canadian Television Fund

The Canadian Television Fund (CTF) is a unique partnership between the public and the private sector. Created in 1996 by the Government of Canada and the Canadian Cable and direct-to-home satellite industry, the CTF provides critical funding to the Canadian television and film industry. Its objective is to assist the creation and broadcast in prime time of high-quality, culturally-significant Canadian television and film production.

Since it was established, the Fund has supported the creation and broadcast of distinctive Canadian programming - documentaries, children's and youth programming, variety, performing arts, and drama. It has dispensed $1.5 billion, in support of more than 16,300 hours of new Canadian television production in English, French and Aboriginal languages. The total value of the productions supported is $4.9 billion.

Canadian Identity

Development of Official-Language Communities

The purpose of this program is to help members of English and French linguistic minority communities to improve their ability to live in their own language in their communities, participate in Canadian society and ensure their long-term development, as well as to have access to education in their language in their communities and to programs and services in their language offered by various governments, institutions or administrations.

Enhancement of Official Languages

The purpose of this program is to increase the proportion of Canadians who: have a working knowledge of both official languages, have a better understanding of and appreciation for the benefits of linguistic duality, and accept official-language minority rights and foster their participation in Canadian society.

Exchanges Canada

Exchanges Canada enables young Canadians to connect with one another and experience the diversity of Canadian communities, languages and cultures. It also provides access to information on a variety of exchange programs and activities available in Canada and abroad. Planned results for Exchanges Canada include increased opportunities to learn about the value of exchanges, enhanced appreciation of Canada's diversity, enhanced knowledge of Canada, and improved access to information on exchange programs and exchange-related activities.

Katimavik

Katimavik's mission is to foster the personal development of young Canadians through a challenging program of volunteer community work, training and group interaction. The program aims to contribute to the personal, social and professional development of 17 to 21 year-old participants by promoting community service and offering a diverse experience that fosters a better understanding of Canadian reality.

Aboriginal Programs

In general, the Aboriginal Programs support Aboriginal representation and capacity building, the retention of Aboriginal languages and cultures and the efforts of off-reserve Aboriginal people to improve their quality of life and their place in Canadian society. In particular, these programs assist with core funding to representative organizations and over 100 friendship centres, the revitalization of Aboriginal languages, the production and distribution of northern Aboriginal radio and television programming, Aboriginal women's issues including self-government, and youth-driven urban Aboriginal youth initiatives that strengthen cultural identity.

Sport Support Program

The Sport Support Program provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing the Canadian sport system and preparing Canadian athletes, coaches and officials to perform at the highest international levels. The Program also provides support to National Sport Organizations as well as the Provinces and Territories for projects aimed at increasing participation in sport. In the course of these activities, Sport Canada coordinates the efforts of the various levels of government and other agencies to ensure a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

Hosting Program

The objective of the program is to enhance the ability of Canadian athletes to excel at the highest international levels and to improve the development of the sport system in Canada. The program includes the hosting of major games such as Olympic and Paralympic, or Commonwealth Games, single-sport events such as the Fédération internationale de natation (FINA), strategic focus events such as events organized by the the North American Indigenous Games and the Canada Games.

Canada Volunteerism Initiative (CVI)

This Initiative aims to help organizations benefit from the contribution of volunteers, to encourage Canadians to participate in voluntary organizations, and to enhance the experience of volunteering. In order to meet these objectives, the CVI established three national centres to be housed in existing voluntary sector organizations, and thirteen local networks, one in each province and territory.

Table 3.4 : Foundations

Fondation des jeux de l'Acadie Inc.

In March 2002, the foundation received a $1M grant from the Official Languages Support Programs Branch of the Department of Canadian Heritage. This fund, with the principal amount being the grant and investment earnings, will provide the foundation with a steady source of revenue for the Francophone Youth and Community Futures initiative. It will run over a ten-year period.

The foundation must strive to achieve the following objectives:

strengthen young Francophones' sense of attachment to the French language and culture;

increase young Francophones' contribution to community life and stem the exodus of these young people to other regions;

while also taking into account the following:

young minority Francophones must play an active role in making decisions regarding the allocation of fund resources, through selection boards and other mechanisms;

the proposed initiatives must operate through community partnerships and tangibly demonstrate the direct commitment of communities targeted by the initiative, either through financial participation or clearly demonstrated investment;

funded projects must demonstrate, through their expected results, that they intend to leave a permanent legacy for participants and a lasting benefit for the communities where they take place.

The foundation publishes the annual report of its activities and performance and submits it to the Department of Canadian Heritage within six months of the end of the fiscal year. The annual report includes the following:

- financial statements for the year;
- a detailed report on the foundation's investment activities during the year, the investment portfolio at year-end and its investment policies;
- any grant-type contributions, gifts in cash or in kind, legacies;
- a report on results;
- a current business plan regarding the use of funds;

- a list and summary description of projects must be published no later than two months following the decision to allocate funding.

Fondation francofonds Inc.

In March 2002, the foundation received a $1M grant from the Official Languages Support Programs Branch of the Department of Canadian Heritage. This fund, with the principal amount being the grant and investment earnings, will provide the foundation with a steady source of revenue for the Francophone Youth and Community Futures initiative. It will run over a ten-year period.

The foundation must strive to achieve the following objectives:

strengthen young Francophones' sense of attachment to the French language and culture;

increase young Francophones' contribution to community life and stem the exodus of these young people to other regions;

while also taking into account the following:

young minority Francophones must play an active role in making decisions regarding the allocation of fund resources, through selection boards and other mechanisms;

the proposed initiatives must operate through community partnerships and tangibly demonstrate the direct commitment of communities targeted by the initiative, either through financial participation or clearly demonstrated investment;

funded projects must demonstrate, through their expected results, that they intend to leave a permanent legacy for participants and a lasting benefit for the communities where they take place.

The foundation publishes the annual report of its activities and performance and submits it to the Department of Canadian Heritage within six months of the end of the fiscal year. The annual report includes the following:

- financial statements for the year ;
- a detailed report on the foundation's investment activities during the year, the investment portfolio at year-end and its investment policies;
- any grant-type contributions, gifts in cash or in kind, legacies;
- a report on results;

- a current business plan regarding the use of funds;
- a list and summary description of projects must be published no later than two months following the decision to allocate funding.

Endowment Fund – Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

In March 2002, the Institute received a $10M grant from the Official Languages Support Programs Branch of the Department of Canadian Heritage.

Using revenues generated by the fund, the Institute will undertake the following activities involving research on Canada's Anglophone and Francophone linguistic minorities, with a view to expanding research and analysis in various fields and helping minority-language community leaders and public policy developers to better understand the impact of language policies and measure their effectiveness:

develop a research program that strikes a fair balance between basic and applied research;

support specialists and research teams in their efforts;

provide financial assistance to assign research mandates to external experts conducting research relating to the above-mentioned program;

publish research reports (and make them accessible, particularly in electronic format);

create an electronic databank on documentary resources;

organize or attend conferences and symposia;

facilitate researcher or student exchanges;

host guest researchers.

The Institute publishes the annual report of its activities and performance and submits it to the Department of Canadian Heritage within six months of the end of the fiscal year. The annual report includes the following:

- financial statements for the fiscal year;
- a detailed report on the Institute's investment activities during the year, the investment portfolio at year-end and its investment policies;
- any grant-type contributions, gifts in cash or in kind, legacies;

- a report on the activities during the fiscal year;
- a business plan regarding the planned use of funds drawn from the grant. The plan includes the objectives, strategies, performance measures and the budget plan to achieve the fund objectives.

NOTE: The fund balance must never be permitted to drop below the amount of the grant provided by Canada.

Fondation franco-ontarienne

In March 2002, the foundation received a $1M grant from the Official Languages Support Programs Branch of the Department of Canadian Heritage. This fund, with the principal amount being the grant and investment earnings, will provide the foundation with a steady source of revenue for the Francophone Youth and Community Futures initiative. It will run over a ten-year period.

The foundation must strive to achieve the following objectives:

strengthen young Francophones' sense of attachment to the French language and culture;

increase young Francophones' contribution to community life and stem the exodus of these young people to other regions

while also taking into account the following:

young minority Francophones must play an active role in making decisions regarding the allocation of fund resources, through selection boards and other mechanisms;

the proposed initiatives must operate through community partnerships and tangibly demonstrate the direct commitment of communities targeted by the initiative, either through financial participation or clearly demonstrated investment;

funded projects must demonstrate, through their expected results, that they intend to leave a permanent legacy for participants and a lasting benefit for the communities where they take place.

The foundation publishes the annual report of its activities and performance and submits it to the Department of Canadian Heritage within six months of the end of the fiscal year. The annual report includes the following:

- financial statements for the year;
- a detailed report on the foundation's investment activities during the year, the investment portfolio at year-end and its investment policies;
- any grant-type contributions, gifts in cash or in kind, legacies;
- a report on results;
- a current business plan regarding the use of funds;
- a list and summary description of projects must be published no later than two months following the decision to allocate funding.

The National Aboriginal Achievement Foundation

The National Aboriginal Achievement Foundation (NAAF) received a grant of $12M from the Department of Canadian Heritage in June 2003. This endowment is intended to supplement the NAAF's current Education Programs which provides financial assistance to Aboriginal people who are pursuing education and professional development.

The full amount of the endowment has been invested according to Department of Finance investment guidelines. The NAAF will distribute the revenue generated by the investment, based on need and merit, to Status Indian, Non-Status Indian, Métis and Inuit post-secondary students enrolled or accepted for enrollment in a post-secondary program of a duration of two academic years or more. It is estimated that this revenue will generate between 100 and 300 new scholarships.

The NAAF will profile the scholarship fund in its annual report; make public, and provide to the Department of Canadian, an annual report of activities and performance for this fund; and publish a list of the successful recipients.

Fondation du quotidien francophone du Nouveau-Brunswick

The foundation received a total contribution of $2M from the Official Languages Support Programs Branch of the Department of Canadian Heritage. This contribution was paid as follows: 1985-1986: $700K, 1986-1987: $700K, 1987-1988: $600K. The Province of New Brunswick also provided $4M to the Fund, which is managed by the Canada Permanent Trust Company.

The foundation is used to:

facilitate the creation of a high-quality French daily to serve all of New Brunswick;

support the newspaper's on-going publication by providing financial assistance

to reduce unprofitable costs when covering province-wide events.

Every five years, the fund administrator must submit, as part of proceedings before the Court of Queen's Bench of New Brunswick, the foundation's accounts for an audit and approval. A copy must be submitted to the Government of New Brunswick, the Government of Canada, and the Daily.

The Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada

The Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada received a grant of $1,184,153 from Canadian Heritage in March 2004, matching donations raised from private sources and capitalized in perpetuity in its assets. In the three years of participation in Canadian Heritage's Endowment Incentives Component of the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program, the foundation will have received a total of $4,000,000 in matching grants. With this participation, the foundation's assets increased by more than $9M, thereby generating more than $300,000 per year for the Stratford Festival of Canada, in perpetuity.

Building an endowment allows the foundation to create a permanent financial resource for the Stratford Festival of Canada that generates annual and reliable income for the Festival's activities in creativity, performance, training and outreach to new audiences. This endowment provides the flexibility to maintain the art produced by the Stratford Festival of Canada at the very highest level, to respond to new opportunities, to grow and to flourish.

The Stratford Festival of Canada is national institution of international renown, and is committed to maintaining and promoting artistic excellence, to cultivating the widest possible audience and to providing theatre-related education and training for Canadian artists. Every year, the organization sells more than 600,000 tickects for theatre productions in four venues and is the heart of a $112-million tourism business in the Stratford area.

The Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada provides Canadian Heritage with an annual financial and performance report for both the foundation and the Stratford Festival of Canada.

The Trans Canada Trail Foundation (TCTF)

The Trans Canada Trail Foundation (TCTF) is a non-profit, registered charity organization whose primary purpose is to raise funds to build a recreational trail that will connect every

province and territory in Canada, and linking hundreds of communities along its route. The target date for completion of the main trunk of the Trans Canada Trail is the fall of 2005.The TCTF received a grant of $15,000,000 from Heritage Canada in December, 2003.

The Foundation shall use the funds in pursuit of the following objectives toward construction of the Trans Canada Trail:

> to administer a program of grants to community-based groups in support of trail-building capital projects and thereby leverage additional support from other sources for those projects;
>
> to provide planning and coordinate development of the Trail;
>
> to establish Trail Pavilions and signage along the route of the Trail.

The result is expected to include a trail that will connect Canadians from all regions of the country with each other, with their environment and with Canada's cultural and natural diversity.

The Winnipeg Foundation

The Winnipeg Foundation received three grants totalling $816,669 from Canadian Heritage in March 2004. These grants were awarded to benefit the Manitoba Chamber Orchestra, the Manitoba Theatre Centre and the Royal Winnipeg Ballet, matching the donations raised by those organizations from private sources and capitalized in perpetuity in the foundation's assets. In the three years of participation in Canadian Heritage's Endowment Incentives Component of the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program, the Winnipeg Foundation will have received a total of $1,691,431 in matching grants, thereby increasing the endowments for the arts organizations mentioned above by more than $3.8M.

Established in 1921, the Winnipeg Foundation is Canada's first community foundation, and is currently the second-largest in Canada, with almost 1,500 endowment funds. For the purpose of the Endowment Incentives Component, the Winnipeg Foundation acts as the fiduciary recipient of the private donations and the Department's matching grants. It collects, protects, administers, and invests the arts organizations' endowments and transfers the income on an annual basis to participating arts organizations to defray part of the costs of their annual activities.

Founded in 1972, the Manitoba Chamber Orchestra is a small sized professional orchestra that explores the section of the repertoire rarely touched by large symphony orchestras. Manitoba Chamber Orchestra has premiered over 60 new Canadian works for chamber orchestra in the last 16 years, including works of Manitoba composers.

The Manitoba Theatre Centre is Canada's largest regional theatre. Located in Winnipeg, it presents drama, comedy and musicals to Manitoba audiences, reaching more than 300,000 people each season.

Founded in 1939, the Royal Winnipeg Ballet is Canada's first ballet company and the longest continuously operating ballet company in North America. The Royal Winnipeg Ballet offers more than 1000 performances each year, in Canada and abroad, reaching large and small communities.

The Winnipeg Foundation provides Canadian Heritage with an annual financial and performance report for the foundation and all the arts organizations for which it acts as the fiduciary.

Under the Endowment Incentives Component of the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program, the Department granted a total sum of $8,961,909 to 22 foundations in March 2004 for the benefit of 35 arts organizations accross Canada. In fostering a climate favourable to private donations to the arts, the program contributes to the self-reliance of arts organizations.

Table 3.5 : Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Respendable Revenue

Revenue Credited to the Vote ($ millions)	Forecast Revenue 2003-04	**Planned Revenue 2004-05**	Planned Revenue 2005-06	Planned Revenue 2006-07
Cultural Development and Heritage				
Museum and Heritage Services	2.5	**2.5**	2.5	2.5
Canadian Audio-visual Certification Office	2.2	**2.2**	2.2	2.2
Total Respendable Revenue	4.7	**4.7**	4.7	4.7

Non-respendable Revenue

Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) ($ millions)	Forecast Revenue 2003-04	**Planned Revenue 2004-05**	Planned Revenue 2005-06	Planned Revenue 2006-07
Canadian Identity				
Federal-Provincial Lottery Agreement	59.3	**58.0**	58.0	58.0
Total Non-respendable Revenue	59.3	**58.0**	58.0	58.0
Total Respendable and Non-respendable Revenue	64.0	**62.7**	62.7	62.7

Table 3.6 : Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**Total**
Planned Spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	1, 345.6
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	13.0
Contribution covering employers' share of employees'insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	9.8
Workers' compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.1
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.7
Less: Respendable Revenue	4.7
Less: Non-respendable Revenue	58.0
2004-05 Net Program Cost (Total Planned Spending)	1, 307.5

Table 3.7 : Loans, Investments and Advances (Non-budgetary)

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Cultural Development and Heritage				
Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Total	0.01	**0.01**	0.01	0.01

Table 3.8 : Portfolio Resources

Portfolio's Financial Spending Plan

($ millions)	Forecast Spending 2003-04	**Planned Spending 2004-05**	Planned Spending 2005-06	Planned Spending 2006-07
Department of Canadian Heritage*	1, 128.4	**1, 340.9**	1, 094.5	980.4
Canada Council for the Arts*	153.2	**151.0**	125.2	125.2
Canada Science and Technology Museum*	36.3	**29.6**	24.1	24.1
Canadian Broadcasting Corporation*	1, 066.3	**1, 034.3**	974.3	974.3
Canadian Museum of Civilization*	102.2	**94.7**	59.0	57.4
Canadian Museum of Nature*	42.9	**61.1**	55.1	52.1
Canadian Race Relations Foundation**	-	-	-	-
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission***	8.2	**6.1**	6.1	6.1
National Archives of Canada	60.3	**55.9**	53.3	51.5
National Arts Centre*	31.0	**31.5**	31.4	31.5
National Battlefields Commission	8.9	**8.7**	8.7	8.7
National Capital Commission*	114.4	**131.6**	100.3	84.4
National Film Board of Canada*	67.7	**63.7**	63.7	63.7
National Gallery of Canada*	45.0	**44.6**	44.6	44.6
National Library of Canada	44.5	**40.6**	40.1	40.1
Parks Canada Agency*				
Public Service Commission*	150.6	**147.4**	143.5	132.0
Status of Women Canada	24.0	**23.8**	23.7	23.7
Telefilm Canada*	130.2	**129.7**	125.7	125.7
Total Appropriations	3, 214.1	**3, 395.2**	2, 973.3	2, 825.5
Plus: Revenue	634.0	**725.7**	725.8	668.3
Total Resources	3,848.1	**4,120.9**	3,699.1	3,493.8

* These organizations will generate annual revenues.

** The Canadian Race Relations Foundation does not receive annual appropriations. It is funded primarily from the revenue generated by a $24 million endowment received from the Government of Canada in 1996. The Foundation operates on income derived from investments, donations and fundraising efforts.

*** The numbers presented for the CRTC only show appropriations and not the CRTC's total resources. As a vote-netted organization, the CRTC is financed on a cost-recovery basis. CRTC vote-netted revenues are included in global revenue total indicated above.

4. Other Information

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

An Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Bell Canada Act	S.C. 1995, c. 11, s. 46
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council for the Arts Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24 (4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (Tax credits and National Arts Service Organizations) as amended	R.S.C. 1985 (5th Supp.),
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Library and Archives of Canada Act	S.C. 2004, c. 11
Lieutenant-Governors Superannuation Act (in part)	R.S.C. 1985, c. L-8
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Acadian Day Act	S.C. 2003, c. 11
National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Québec Act	S.C. 1907-08, c. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Horse of Canada Act	S.C. 2002, c. 11
National Sports of Canada Act	S.C. 1994, c. 16
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17

Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parliamentary Employment and Staff Relations Act	R.S.C. 1985, c. 33 (2nd Supp.)
Physical Activity and Sport Act (In respect of sport)	S.C. 2003, c. 2
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Sir John A. Macdonald and Sir Wilfrid Laurier Day Act	S.C. 2002, c. 12
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c. 33
Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters

■ Gatineau, Québec

Ottawa, Ontario [2]

Western Region

▲ Vancouver, British Columbia

● Kelowna, British Columbia

● Victoria, British Columbia

● Calgary, Alberta

● Edmonton, Alberta

● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Region

▲ Winnipeg, Manitoba

● Iqaluit, Nunavut

● Regina, Saskatchewan

● Saskatoon, Saskatchewan

● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region

▲ Toronto, Ontario

● Hamilton, Ontario

● London, Ontario

● Ottawa, Ontario

● Sudbury, Ontario

● Thunder Bay, Ontario

Québec Region

▲ Montréal, Québec

● Québec City, Québec

Atlantic Region

▲ Moncton, New Brunswick

● Charlottetown, Prince Edward Island

● Halifax, Nova Scotia

● St. John's, Newfoundland and Labrador

Contacts for Further Information

National Headquarters

Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, Room 10G3
Gatineau, Québec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Ontario Region

Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400
pch-ontario@pch.gc.ca

Prairies and Northern Region

Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box. 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601

Atlantic Region

Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066
pch-atlan@pch.gc.ca

Québec Region

Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Québec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332
pch-qc@pch.gc.ca

Western Region

Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176
wro-pch@pch.gc.ca

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit:

http://www.servicecanada.gc.ca

or call:

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

TTY/TDD 1 800 465-7735

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-98
ISBN 0-660-62485-0

Patrimoine canadien

Budget des dépenses 2004-2005
Rapport sur les plans et les priorités

Ministre du Patrimoine canadien
Ministre responsable de la Condition féminine

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

C'est un honneur pour moi d'avoir été nommée à la tête d'un ministère qui joue un rôle primordial dans la vie de tous les Canadiens et Canadiennes. Ce que le Canada est devenu, ce qu'il a accompli et les défis qu'il relèvera au cours de ce siècle riche de promesses suscitent un sentiment de fierté renouvelé. Les Canadiens et les Canadiennes reconnaissent que nos réussites sont le fruit du modèle social unique que le Canada a instauré et qui repose sur sa dualité linguistique, sa diversité culturelle et sa politique d'intégration sociale.

Les plans et les priorités décrits brièvement dans ce rapport se fondent sur une compréhension approfondie des enjeux et des possibilités de ce modèle propre au Canada. Les programmes du Ministère visent à stimuler la créativité sous toutes ses formes et à encourager la participation à la vie culturelle du Canada qui est en plein essor. Nos programmes – qu'ils portent sur les arts de la scène, les langues et les cultures autochtones, le sport ou la préservation du patrimoine – touchent tous les Canadiens et les Canadiennes.

Le Ministère ne peut concrétiser sa vision d'un Canada axé sur la cohésion sociale et l'innovation sans l'aide de nombreux partenaires et d'intervenants actifs. Dans ce rapport, nous avons mis en lumière les domaines dans lesquels nous avons l'intention de travailler en collaboration étroite avec des organismes du portefeuille, d'autres ministères, des organisations non gouvernementales, les secteurs bénévole et communautaire, divers ordres de gouvernement et des intervenants de la communauté, de manière à tirer profit du potentiel énorme que recèle le Canada.

Les objectifs mentionnés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* sont ambitieux, tout comme ceux que les Canadiens et les Canadiennes se sont fixés en cette période de changement. Ensemble, nous pouvons tirer parti de l'énergie et de la confiance qui nous habitent à ce point-ci de l'histoire de notre pays.

Liza Frulla

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 du **ministère du Patrimoine canadien**

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielles.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Judith LaRocque

Judith A. LaRocque
Sous-ministre

le 27 août 2004

Date

Table des matières

1. Vue d'ensemble du Ministère **1**
Mandat, rôle et responsabilités 1
Structure de responsabilisation 3
Objectifs stratégiques et secteurs d'activité 4
Dépenses ministérielles prévues 5
Raison d'être 6
Les partenaires du Ministère 6
Vue d'ensemble de la planification 7
Cadre stratégique 10

2. Plans et priorités par objectif stratégique **11**
Objectif stratégique: 1: Contenu canadien 11
Objectif stratégique: 2: Participation et engagement dans le domaine culturel 16
Objectif stratégique: 3: En relation les uns avec les autres 20
Objectif stratégique: 4: Citoyenneté active et participation communautaire 22
Des Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Pour une gestion axée sur l'exellence 24

3. Renseignements financiers **27**
Structure de planification, de rapport et de responsabilisation 27
Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité 29
Tableau 3.2 : Sommaire des paiements de transfert 30
Tableau 3.3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 31
Tableau 3.4 : Fondations 38
Tableau 3.5 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles 46
Tableau 3.6 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 47
Tableau 3.7 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires) 48
Tableau 3.8 : Ressources du portefeuille 49

4. Autres renseignements **51**
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien 51
Points de service du ministère du Patrimoine canadien 53
Contacts pour renseignements supplémentaires 54

1. Vue d'ensemble du Ministère

Mandats, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* établit le mandat que le Ministère remplit dans la vie culturelle et communautaire de la société canadienne. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, secondée par le ministre d'État (Multiculturalisme) et le ministre d'État (Sport) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère offre ses services à partir de 26 points situés à son administration centrale et dans cinq régions. De plus, cinq agents du développement du commerce culturel sont en poste à l'extérieur du Canada pour stimuler les échanges commerciaux dans le domaine de la culture. Le Ministère gère aussi cinq Place du Canada et un site Web élaboré **(http://www.patrimoinecanadien.gc.ca)**.

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 19 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles et communautaires au Canada. Les agences ministérielles et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui appuient l'expression artistique et culturelle : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, et préservation et protection de la culture canadienne et de notre histoire collective.

Le portefeuille du Patrimoine canadien est composé de 19 organismes :

- **le ministère du Patrimoine canadien**, y compris l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;
- **dix sociétés d'État** : le Conseil des Arts du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie, la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale et le Musée des beaux-arts du Canada;
- **cinq agences ministérielles** : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (un organisme de réglementation indépendant), Bibliothèque et Archives Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada et Condition féminine Canada;

- outre son mandat culturel, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique, qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien, et la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Lors de la restructuration du gouvernement entreprise en 2003, la Commission des relations de travail dans la fonction publique s'est ajoutée au portefeuille du Patrimoine canadien, ce qui a enrichi l'objectif qu'il s'est donné de construire un Canada fort et diversifié où règne la cohésion. À la suite de cette restructuration, l'Agence Parcs Canada fait maintenant partie du portefeuille d'Environnement Canada;

- enfin, la **Commission d'examen des exportations de biens culturels**, organisme indépendant qui fonctionne comme un tribunal administratif. Le ministère du Patrimoine canadien fournit à la commission les services de secrétariat dont elle a besoin.

Le Ministère et chaque agence ministérielle produisent un rapport sur leur propre rendement, tandis que les sociétés d'État préparent des rapports annuels. La ministre du Patrimoine canadien voit à ce que les grandes orientations des agences et des sociétés d'État du portefeuille appuient les buts et les priorités du gouvernement. La ministre doit aussi rendre compte au Parlement des ressources qui sont allouées à chacun des organismes du portefeuille.

Structure de responsabilisation

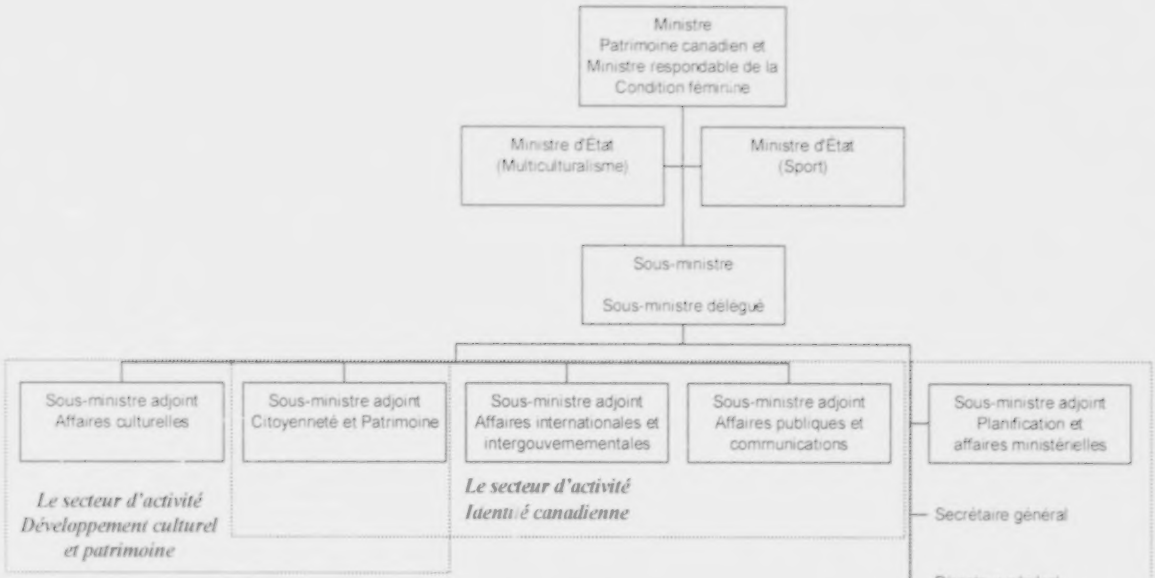

Structure de responsabilisation

Ministre: L'honorable Liza Frulla est ministre de Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.

Ministres d'État: L'honorable Raymond Chan est ministre d'État (Multiculturalisme) et l'honorable Stephen Owen est ministre d'État (Sport).

Sous-ministre: Judith A. LaRocque relève de la ministre et a une Sous-ministre déléguée, Susan Peterson et cinq Sous-ministres adjoints sous sa responsabilité.

Sous-ministres adjoints: Le Sous-ministre adjoint des Affaires culturelles partage la responsabilité pour le secteur d'activité du Développement culturel et patrimoine (497,7$ millions/ETP-614) avec les Sous-ministres adjoints de Citoyenneté et Patrimoine, Affaires internationales et intergouvernementales, Affaires publiques et communications qui partagent aussi la responsabilité pour le secteur d'activité de l'Identité canadienne (742,5$ millions/ETP-456). Le sous-ministre adjoint pour la Planification et affaires ministérielles est responsable pour le secteur d'activité de la Gestion ministérielle (100,7$ millions/ETP-873).

Objectifs stratégiques et secteurs d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Contenu canadien	Participation et engagement dans le domaine culturel	En relation les uns avec les autres	Citoyenneté active et participation communautaire	**Total**
Développement culturel et patrimoine	317,3	179,2	1,2	-	497,7
Identité canadienne	-	299,9	117,4	325,2	742,5
Gestion ministérielle	31,0	54,0	6,1	9,7	100,8
Total Département	348,3	533,1	124,7	334,9	1 341,0

Dépenses ministérielles prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	968,7	**1 131,8**	862,8	865,0
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Moins : Recettes disponibles	4,7	**4,7**	4,7	4,7
Total du Budget principal des dépenses	964,0	**1 127,1**	858,1	860,3
Rajustements*				
Plan d'action pour les langues officielles	14,3	-	-	-
Programmes autochtones pour les jeunes, les femmes et les organisations représentatives	27,2	-	-	-
Fonds canadien de télévision	87,5	**37,5**	100,0	-
Fondation du Sentier transcanadien	15,0	-	-	-
Fondation nationale des réalisations autochtones	12,0	-	-	-
Réalignement des ressources	0,7	-	-	-
Centres urbains polyvalents pour les jeunes autochtones	-	-	25,0	25,0
Réaffectation du Fonds du Canada pour les magazines	-	-	10,0	10,0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010	-	**101,4**	73,3	54,5
Développement de l'excellence au sein du système sportif canadien	-	**60,0**	10,0	10,0
Langues et cultures autochtones	-	**5,0**	17,5	20,0
Divers	7,7	**9,9**	0,6	0,6
*Total Rajustements**	164,4	**213,8**	236,4	120,1
Dépenses prévues nettes	1 128,4	**1 340,9**	1 094,5	980,4
Moins:	59,3	**58,0**	58,0	58,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	25,1	**24,6**	24,6	24,6
Coût net du programme	1 094,2	**1 307,5**	1 061,1	947,0
Équivalents temps plein	2 087	**1 943**	1 769	1 770

* Ces montants sont liés à une série d'initiatives prévues qui feront l'objet de consultation avec différents intervenants.

Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien contribue à l'édification d'un Canada cohésif et créatif où tous les Canadiens et Canadiennes ont l'occasion de participer à la vie culturelle et communautaire. Les quatre piliers qui soutiennent notre raison d'être – 1. contenu canadien, 2. participation et engagement dans le domaine culturel, 3. en relation les uns avec les autres, 4. citoyenneté active et participation communautaire – aident à guider l'élaboration des politiques, des programmes et des services offerts à la population canadienne.

Les partenaires du Ministère

Les organismes et sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien sont d'importants partenaires du Ministère. Le ministère du Patrimoine canadien et les organisations du portefeuille unissent leurs efforts pour mettre en œuvre une perspective cohérente et intégrée des priorités et des objectifs stratégiques du gouvernement. Les secteurs clés faisant l'objet d'une collaboration avec le portefeuille comprennent la numérisation des fonds culturels, la promotion de la culture à l'échelle nationale et internationale et la participation conjointe à des événements d'envergure, la participation à l'initiative Gouvernement en direct et l'inclusion des jeunes Canadiens et Canadiennes dans leurs communautés et dans les activités artistiques et liées au patrimoine.

Afin de garantir une utilisation efficace des ressources ministérielles, le ministère du Patrimoine canadien continuera de privilégier une approche collaborative dans ses relations fédérales-provinciales-territoriales. Il continuera de travailler avec des partenaires communautaires, le secteur privé et les autres ordres de gouvernement, pour atteindre ses objectifs. Il maintiendra également des liens solides avec les ministères fédéraux qui s'occupent des autres facettes de ses objectifs et priorités.

Vue d'ensemble de la planification

Les initiatives du Patrimoine canadien sont financées principalement par le biais de subventions et de contributions, en fonction de certaines modalités établies.

La diversité du Canada est une source inépuisable d'idées créatrices – particulièrement lorsque cette diversité est associée à notre position d'avant-garde dans le domaine des technologies de l'information et des communications. L'économie du pays se transforme pour mettre encore plus l'accent sur la créativité comme déterminant central des valeurs et comme source de l'innovation. À cela s'ajoute le consensus remarquable qui existe parmi les Canadiens et les Canadiennes sur l'importance de quatre valeurs fondamentales : le sens collectif et la responsabilité mutuelle; le respect de la diversité et de l'égalité; l'importance de la liberté de choix et de la qualité de vie; enfin, les idéaux démocratiques et la responsabilisation. Prises ensemble, ces valeurs fondamentales renforcent l'importance que la population canadienne accorde à un ordre du jour social solide – et à un leadership continu et éclairé afin de resserrer le tissu social du pays. Elles permettent également de déterminer les principaux défis à la réalisation du potentiel d'un nouveau Canada et de cerner les possibilités qui en découlent.

L'orientation du Ministère est influencée par les réalités qui ont donné forme au Canada et qui continuent de le façonner au moment où l'on s'engage dans le XXI^{e} siècle. Le Canada, caractérisé par sa dualité linguistique, sa diversité culturelle et sa vaste étendue, est en transformation. La diversité continue de s'accentuer et l'immigration devient un facteur déterminant de la croissance de sa population. Au Canada, comme dans la plupart des pays, la proportion des personnes vivant en milieu urbain augmente: de 65 p. 100 en 1971 à 80 p. 100 en 2001. Les industries du savoir deviennent le nouveau moteur de l'économie canadienne et le pays est en excellente position pour attirer un nombre croissant de personnes créatives, qui nourriront l'économie du savoir à l'avenir et maintiendront le pays au tout premier rang de l'économie de l'information mondiale. Patrimoine canadien prépare activement ce nouveau Canada.

Tel qu'énoncé dans la raison d'être, les assises sociales sont au centre de la mission du Ministère. Le pays se doit de demeurer diversifié et inclusif, tout en veillant à ce que ses citoyens et ses citoyennes soient suffisamment en relation les uns avec les autres pour participer de manière significative à leur communauté et à leur culture. Parce qu'il n'est pas fondé sur une mythologie unique, et que sa population est diversifiée et relativement petite, le Canada ne peut tenir pour acquis le sentiment d'identité canadienne. Des efforts délibérés sont requis pour que les Canadiens et les Canadiennes créent des liens entre eux. Grâce à ses bureaux régionaux, à des consultations et des enquêtes auprès du public, le Ministère reste en contact avec les Canadiens et les Canadiennes et continue à améliorer ses services.

Pour aider à renforcer le modèle sociétal unique développé au Canada, Patrimoine canadien continuera à financer des initiatives qui encouragent les Canadiens et les Canadiennes à exprimer leur créativité, à participer à des activités culturelles et à continuer de jouer un rôle dans la vie et les récits du pays.

Certains facteurs peuvent remettre en question notre évolution vers un Canada cohésif et créatif. Mentionnons les fractures sociales qui peuvent se produire dans un pays aussi diversifié que le nôtre, auxquelles s'ajoutent les récents évènements internationaux, la désaffectation des citoyens et des citoyennes pour ses institutions politiques et la mondialisation qui tout en offrant des avantages manifestes présente de nouvelles difficultés dans l'élaboration des politiques gouvernementales qui offrent l'accès à un contenu culturel canadien.

Le Ministère prête attention à ces facteurs depuis plusieurs années. Grâce à des efforts soutenus en vue d'élaborer une approche concertée pour faire face aux problèmes que ces facteurs soulèvent, Patrimoine canadien a défini, au cours de la dernière année financière, trois priorités stratégiques. Il a élaboré ces priorités en collaboration avec d'autres ministères et il travaillera avec ces derniers ainsi qu'avec d'autres parties intéressées, selon les besoins, à la prestation de programmes qui aideront le Canada à réaliser son plein potentiel. Ces priorités sont :

Des collectivités créatives et dynamiques – Tirer profit de la diversité et de l'excellence créatrice au sein des villes canadiennes et dans l'ensemble des collectivités du Canada.

Une citoyenneté commune – Réunir les Canadiens et les Canadiennes en tant que citoyens, favoriser les relations de confiance et faire progresser l'engagement civique, l'inclusion, l'accès et la participation.

Une voix canadienne qui porte, ici et à l'étranger – Promouvoir l'innovation, l'excellence et la prospérité grâce à un secteur culturel canadien fort et à un leadership qui s'exerce sur la scène mondiale.

Ensemble, ces priorités décrivent une vision du Canada, un pays en mesure de profiter des atouts uniques que lui procure le fait d'être parmi les sociétés les plus cohésives et les plus créatrices du XXI^{e} siècle.

Une des choses les plus difficiles pour le Ministère est de jauger son succès. En effet, mesurer le rendement en matière de développement social est une tâche complexe parce que les changements recherchés dans le tissu social d'un pays se font typiquement de façon graduelle. Souvent, les résultats apparaissent plus clairement à long terme. Le Ministère a élaboré des mesures de rendement pour chacune des initiatives où il y a participation, assistance, ventes ainsi que pour les échanges jeunesse et le Programme des partenariats communautaires. Ces mesures ont été conçues de façon à présenter à la fois un contexte immédiat et à long terme et

démontrent les résultats atteints par les différents secteurs et programmes au fil des ans. Dans les cas des initiatives où la sensibilisation, la perception et l'appréciation sont des facteurs, des sondages d'opinion fourniront des données utiles.

Le Ministère vise l'excellence en gestion et rend son travail aussi transparent que possible pour que la population canadienne puisse voir l'argent de leurs taxes à l'œuvre. En exécutant les programmes qui contribuent à l'atteinte des buts énoncés sous chacune de ses trois priorités majeures, Patrimoine canadien restera soucieux de l'objectif qu'il partage avec les autres ministères : fournir aux Canadiens et aux Canadiennes le rendement maximal sur leur investissement.

PATRIMOINE CANADIEN
Cadre stratégique

Mission

Vers un Canada plus cohésif et plus créatif

Contribuer à la cohésion et à la créativité d'un pays où les Canadiens et les Canadiennes ont la possibilité de participer à la vie culturelle et communautaire

Objectifs stratégiques	Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes
Contenu canadien Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers oeuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations	-1- Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit -2- Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international -3- Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui
Participation et engagement dans le domaine culturel Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays	-4- Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expérience canadiennes -5- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives -6- Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale
En relation les uns avec les autres Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités	-7- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses -8- Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne
Citoyenneté active et participation communautaire Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada	-9- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté -10- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Vers l'excellence en gestion

PATRIMOINE CANADIEN
Cadre stratégique

Mission

Vers un Canada plus cohésif et plus créatif

Contribuer à la cohésion et à la créativité d'un pays où les Canadiens et les Canadiennes ont la possibilité de participer à la vie culturelle et comunautaire

Objectifs stratégiques	Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes
Contenu canadien Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers oeuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations	-1- Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit -2- Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international -3- Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui
Participation et engagement dans le domaine culturel Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays	-4- Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expérience canadiennes -5- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives -6- Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale
En relation les uns avec les autres Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités	-7- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses -8- Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne
Citoyenneté active et participation communautaire Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en societé au Canada	-9- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté -10- Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Vers l'excellence en gestion

2. Plans et priorités par objectif stratégique

Objectif stratégique 1 :

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers oeuvres, récits et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

En apportant sa contribution à un Canada cohésif et créatif, Patrimoine canadien voit à ce que de nouvelles possibilités et de nouvelles avenues s'ouvrent pour faire entendre la voix particulière du Canada, au pays comme à l'étranger. Les initiatives menées par le Ministère favorisent l'émergence de milieux qui attirent des gens créatifs de diverses origines et sont le ferment d'idées novatrices. Elles aident également à bâtir l'infrastructure permettant aux créateurs de faire connaître leurs oeuvres et financent des programmes visant à protéger les oeuvres qui sont typiquement canadiennes.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère renforcera le cadre législatif, réglementaire et stratégique du secteur culturel du Canada. L'une des principales activités du Ministère au cours de la prochaine année consistera à évaluer un certain nombre de programmes lancés en 2001 dans le cadre de l'initiative culturelle *Un avenir en art* qui vise à moderniser nos programmes dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine. L'évaluation des résultats de ces programmes destinés aux Canadiens et aux Canadiennes jouera un rôle prépondérant dans les décisions relatives à leur financement futur.

La création d'oeuvres culturelles distinctement canadiennes représente un élément clé de la priorité stratégique du Ministère *Une voix canadienne qui porte, ici et à l'étranger*. Les artistes canadiens de la scène connaissent un succès grandissant au pays et ailleurs dans le monde. En effet, 23 p. 100 des disques qui sont vendus au Canada sont l'oeuvre de Canadiens et de Canadiennes; les ventes de disques des 21 artistes canadiens les plus populaires représentent plus de 12 milliards de dollars dans le monde entier, ce qui fait du Canada la deuxième source de talent musical. Ces réussites ne sont pas le fait d'un coup de chance; elles sont plutôt dues à des décisions stratégiques judicieuses et à des investissements opportuns réalisés par l'intermédiaire de programmes ciblés. Des investissements stables et constants dans l'industrie de l'enregistrement sonore par l'intermédiaire du Fonds de la musique du Canada sont la clé d'une croissance et d'un succès continus.

Les maisons d'édition de livres et de périodiques canadiens, qui sont pour la plupart des petites et moyennes entreprises (PME), prospèrent et y détiennent respectivement, une part de 40 et 50 p. 100 du marché canadien des maisons d'édition. Toutefois, les maisons d'édition canadiennes, malgré leur succès, affrontent divers problèmes attribuables à la taille limitée et l'ouverture relative du marché canadien de l'édition.

La concurrence, l'accès au capital, le développement des ressources humaines et la planification de la relève sont des sources de préoccupation pour les maisons d'édition. En misant sur les réussites passées, le Ministère s'efforcera de mettre au point des stratégies visant le renforcement des compétences et de la viabilité des maisons d'édition canadiennes. Ces stratégies privilégieront les PME, les maisons d'édition autochtones de même que les éditeurs issus de minorités ethniques et culturelles et de communautés minoritaires de langue officielle.

Les Canadiens et les Canadiennes trouvent, dans les revues canadiennes, l'écho de leurs voix, des récits qui les touchent et un reflet de leur expérience. Le Ministère reconnaît l'importance pour les Canadiens et les Canadiennes d'avoir accès à un éventail de périodiques canadiens, particulièrement des magazines et journaux destinés aux minorités ethnoculturelles, des périodiques autochtones, des journaux communautaires, des hebdomadaires nationaux et régionaux, des périodiques destinés aux minorités de langue officielle et des revues d'intérêt particulier. Le gouvernement a annoncé en 2003 un soutien accru au titre de la diffusion, destiné aux éditeurs de ces périodiques, et le Ministère continuera à élaborer des stratégies à cet égard.

Plus de 80 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes habitent et travaillent en ville. Nos six agglomérations urbaines les plus peuplées comptent 44 p. 100 de notre population, et la taille de certaines villes dépasse celle de certaines provinces, ce qui crée un milieu où les relations traditionnellement antagonistes entre les divers ordres de gouvernement doivent céder le pas à une relation marquée par le partenariat et la coopération.

Pour que le Canada surpasse les autres pays au chapitre de la qualité de vie et de la compétitivité, nos collectivités doivent faire preuve de créativité et de dynamisme, en misant sur la diversité de notre population. Nous devons attacher autant d' importance à nos fondements économiques, environnementaux, sociaux qu'à nos fondements culturels afin de créer, développer et soutenir des collectivités qui réussissent à attirer et à stimuler des travailleurs du savoir créatifs en ce début de siècle où le savoir occupe une place prépondérante, et à inspirer des activités créatives. La compétitivité des collectivités urbaines dépend de cette capacité.

Pour bâtir des collectivités créatives, il faut comprendre et appuyer le rôle de la culture. La préservation des édifices historiques, la rénovation des infrastructures culturelles existantes ou la construction de nouvelles installations, la mise en place des conditions qui permettent aux artistes de demeurer dans leur milieu, la promotion du tourisme culturel, l'aide à des projets communautaires qui favorisent la cohésion sociale, les mesures visant à inciter les diffuseurs à puiser dans toute la variété du patrimoine culturel et du talent artistique – voilà quelques uns des moyens qui nous permetttront de bâtir des collectivités créatives. Comme il est indiqué dans le *Rapport sur le rendement du Ministère de 2002-2003*, le Ministère continue de travailler à l'élaboration d'un vaste cadre de politique et d'un plan d'action stratégique relatifs au patrimoine.

Ces derniers auront pour but de définir une approche moderne et globale à l'égard des besoins liés au patrimoine qui serait la première grande politique gouvernementale en la matière. À court terme, le Ministère définira des positions stratégiques, des mesures prioritaires et des rôles à l'échelle fédérale.

Patrimoine canadien appuie actuellement les arts et la culture dans les collectivités de multiples façons. Au cours des trois prochaines années, on privilégiera le renforcement du rôle de la culture et de la créativité dans l'édification de collectivités à même d'attirer et de faire vivre des gens créatifs. De plus, le Ministère sensibilisera les Canadiens et les Canadiennes au rôle de la culture en édifiant des collectivités solides et en travaillant de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux et d'autres ordres de gouvernement afin de réaliser des objectifs communs.

Patrimoine canadien tient à offrir aux Canadiens et Canadiennes des expériences culturelles qui reflètent le tissu de notre société. Les minorités visibles représenteront, d'après des estimations, 20 p. 100 de la population du Canada d'ici 2016 et la majeure partie s'établira dans les grands centres urbains (Statistique Canada). Des études indiquent, toutefois, que les possibilités de prendre une part active aux occasions d'expression créative ne sont pas les mêmes pour tous. Le gouvernement a donc l'occasion de promouvoir le renforcement et la mise en commun des diverses voix au sein des différentes collectivités. En facilitant l'accès aux programmes pour les artistes et les organismes des collectivités autochtones, des communautés ethniques et culturelles et des minorités de langue officielle, on veillera à ce que la diversité de notre société se reflète dans les expériences artistiques offertes aux Canadiens et aux Canadiennes. En augmentant l'aide apportée aux arts inspirés d'autres traditions, nous édifions des milieux de vie créatifs et cohésifs et créons des occasions de partage dans l'ensemble du pays – d'une collectivité à une autre, d'une région à une autre.

Le passage réussi à l'économie numérique représente l'un des grands défis qui se posent aux collectivités. Ce défi peut prendre de multiples formes – et exploité de façon stratégique peut offrir de nouvelles possibilités – des musiciens qui cherchent à protéger leur musique contre les téléchargements aux réseaux de télévision qui doivent s'acquitter de la tâche immense que représente l'adoption de la technologie numérique à haute définition, en passant par les collectivités des quatre coins du pays qui souhaitent faire connaître leurs récits en ligne. Si le Canada est à l'avant-scène de l'adoption à l'échelle internationale des technologies numériques pour les communications et le divertissement, le gouvernement continue d'avoir un rôle important à jouer afin de faciliter une transition harmonieuse à l'économie numérique pour le secteur culturel. Ainsi, le Ministère entreprendra plusieurs activités au cours de la présente période de planification dont : une augmentation de la création du contenu culturel numérique interactif sur Internet; l'élaboration d'une trousse législative sur la réforme du droit d'auteur; l'établissement de politiques sur l'adaptation des industries culturelles à l'économie numérique; une étude sur l'équité de l'actuelle structure des droits applicables aux licences de radiodiffusion.

Dans sa réponse au rapport sur l'examen du système de radiodiffusion du Canada que le Comité permanent du patrimoine canadien a déposé au Parlement à la fin de 2003, le gouvernement a mis en lumière plusieurs secteurs nécessitant des interventions. Outre la structure des droits relatifs aux licences de radiodiffusion déjà mentionnée, soulignons : la propriété étrangère; la structure du Fonds canadien de télévision; la radiodiffusion autochtone; diverses politiques et missions liées au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et à la Société Radio-Canada.

Le Ministère proposera aussi des modifications à la *Loi sur la radiodiffusion* dans le but de contrer le vol de signaux satellites et de renforcer la capacité du système de radiodiffusion canadien. Il élaborera des options en vue de moderniser les dispositions législatives régissant Téléfilm Canada. Il s'emploiera à éliminer le double emploi dans l'évaluation et la certification du contenu canadien dans les films et les productions vidéo en centralisant le processus de certification au Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens.

Conscient du potentiel énorme qu'a le Canada de devenir un exemple dans le monde entier sur la façon de favoriser des collectivités créatives au cours du présent siècle, Patrimoine canadien, pendant la présente période de planification, concentrera ses efforts à renforcer les fondements qui existent déjà et ouvrira de nouvelles avenues pour joindre des publics plus vastes. Les expositions internationales représentent l'une des avenues qui permettront au Ministère de joindre les talents créatifs polyvalents du Canada en favorisant la création de nouveaux produits culturels et faisant connaître ceux-ci à un vaste public international.

Le Ministère définira également des possibilités d'accroître la viabilité des produits et des services culturels canadiens dans les marchés étrangers. On tiendra ainsi compte de l'un des volets essentiels de la priorité stratégique *Une voix canadienne qui porte, ici et à l'étranger*.

L'expansion des marchés étrangers pour les produits culturels canadiens représente un impératif commercial. En tant que marché comptant seulement 31,8 millions de gens qui parlent différentes langues – le Canada peut difficilement réaliser tout le potentiel de son secteur des arts et de la culture à l'intérieur de ses propres frontières. Pour grandir et prospérer, notre collectivité créative d'artistes et de créateurs doit avoir une envergure internationale.

Patrimoine canadien continue de collaborer avec Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada afin de jouer un rôle prépondérant dans la recherche d'appui à l'établissement d'une convention internationale sur la diversité culturelle relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il se prépare également pour les négociations intergouvernementales qui commenceront à l'automne 2004. L'objectif ici est la création d'une nouvelle convention qui permettra d'établir des règles fondamentales claires grâce auxquelles le Canada et d'autres pays pourront mettre en oeuvre des politiques qui favorisent leur culture, tout en respectant les règles qui régissent le commerce international et en assurant des débouchés aux exportations culturelles.

Le but immédiat de ces travaux est l'élaboration d'un projet de convention qui sera examiné à la Conférence générale de l'UNESCO en 2005. Patrimoine canadien et Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada devront à cet égard mener de vastes activités de nature consultative et technique, à l'échelle nationale et internationale.

Le Canada intensifiera ses efforts pour nouer des relations et renforcer les liens qui existent déjà avec les principaux décideurs et responsables des politiques aux États-Unis et dans le secteur privé américain. En tant que notre plus proche voisin et allié, voisin qui constitue le marché pour 96 p. 100 de nos produits culturels, les États-Unis sont bien évidemment un partenaire essentiel pour le Canada en ce qui a trait aux questions de politique culturelle internationale ainsi qu'un pays clé où le Canada espère augmenter ses exportations culturelles. En œuvrant en étroite collaboration avec Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada, Patrimoine canadien prendra appui sur les points d'accord qui existent dans le domaine de la culture pour bâtir des ponts culturels et assurer la compréhension entre le Canada et les États-Unis.

Dans le but de tirer le meilleur parti des débouchés commerciaux internationaux, le programme Routes commerciales, qui a été lancé en 2001 en tant que projet pilote de quatre ans d'une valeur de 32 millions de dollars, vise à aider les petites et moyennes entreprises et les organisations sans but lucratif du secteur des arts et de la culture. Le programme Routes commerciales continuera d'apporter un soutien coordonné aux exportations du secteur des arts et de la culture du Canada. Grâce à son volet des contributions, ses documents d'information et ses conseillers en matière de commerce culturel, le programme ouvre aux PME du secteur des arts et de la culture tout un éventail d'activités gouvernementales de promotion des échanges internationaux menées sous l'égide d'Équipe Canada inc. L'élargissement des services fournis, au Canada et ailleurs dans le monde, aux PME artistiques et culturelles constituera un élément important du renouvellement du programme qui continuera d'axer son action sur les marchés d'exportation stratégiques. Le renouvellement de ce programme serait la pierre angulaire qui permettrait d'accroître la contribution du secteur des arts et de la culture du Canada à l'édification de l'économie du XXI^{e} siècle au pays. L'expansion des marchés internationaux pour les exportations culturelles du Canada contribuerait à assurer le dynamisme du secteur des arts et de la culture et à positionner le Canada comme l'un des chefs de file mondiaux au chapitre des produits et des services culturels.

Le Ministère continuera de mettre en valeur le contenu culturel canadien et de faire connaître les oeuvres culturelles canadiennes au pays et dans le monde entier par le biais du portail culturel Culture.ca. Il incitera les « praticiens » de la culture et les artistes professionnels à apporter leur contribution par le biais de l'expansion continue de l'Observatoire culturel canadien et de sa plaque tournante numérique interactive Culturescope.ca.

Objectif stratégique 2 :

Participation et engagement dans le domaine culturel

Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays

La culture d'un pays n'appartient pas seulement aux créateurs d'œuvres d'art, aux gestionnaires d'organismes à vocation artistique et aux professionnels du spectacle, elle fait partie intégrante de la vie de chacun d'entre nous. En tant que Canadiens et Canadiennes, nous avons en commun notre littérature, notre musique, nos manifestations sportives, nos expositions internationales, nos langues et nos traditions, ainsi que notre territoire. Selon la recherche menée par Decima, *Les arts au Canada : Étude sur l'accessibilité et la disponibilité* (2002), 75 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes estiment que les arts et la culture enrichissent leur vie. En travaillant à la mise en oeuvre des priorités stratégiques, *Des Collectivités créatives et dynamiques* et *Une voix canadienne qui porte, ici et à l'étranger*, le Ministère met en place des programmes qui invitent les Canadiens et les Canadiennes à participer à notre expérience culturelle commune.

Prendre part à notre culture commune fait de notre diversité une force nationale et nourrit notre créativité collective. Que ce soit sur une piste de curling intérieure dans une petite ville du Manitoba, sur un terrain de soccer dans le centre-ville de Toronto ou à l'occasion d'un match de hockey disputé à Edmonton sur une patinoire extérieure aménagée provisoirement et auquel assistent 50 000 partisans et des millions de téléspectateurs, les Canadiens et les Canadiennes se sentent souvent unis par leur amour du sport.

Comme nation, nous croyons au pouvoir du sport et nous voulons que ce pouvoir serve à bâtir des collectivités plus fortes et plus dynamiques. Plus de 90 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes sont d'avis que le sport communautaire exerce une influence positive sur les jeunes (Decima, 2002). Pourtant, moins d'une personne sur cinq est convaincue que c'est le cas présentement. Pour donner suite à cette enquête, Patrimoine canadien, par l'intermédiaire de Sport Canada et en partenariat avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, a tenu en 2003 le symposium *Le sport que nous voulons*. Il élaborera une stratégie de suivi au symposium dans le contexte de la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport. Le but est de promouvoir un leadership du sport communautaire qui reflète des valeurs fondamentales comme le respect, l'honnêteté, l'esprit sportif, la discipline, l'engagement et l'effort.

Le Ministère est déterminé à appuyer le Programme national de certification des entraîneurs, qui passera d'une approche reposant traditionnellement sur le savoir à une approche centrée sur l'acquisition des compétences de l'entraîneur. La transition comportera un nouveau modèle d'éducation axé sur l'élaboration et la prestation de programmes de formation pour les entraîneurs et les instructeurs communautaires, fondés sur les besoins des participants.

Le sport et la culture peuvent aussi aller de pair, comme nous l'avons constaté lors des Jeux de la Francaphonie de 2001 qui ont eu lieu à Ottawa et Gatineau, des Championnats du monde de cyclisme sur route de 2003 présentés à Hamilton, et des Olympiques et Paralympiques dont le volet culturel grandissant sera mis au premier plan pendant les Jeux olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010. Puisque la candidature du Canada a été retenue en vue d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver et à Whistler, un Secrétariat fédéral a été créé au sein du ministère du Patrimoine canadien pour diriger et coordonner la participation du gouvernement fédéral, y compris la prestation de services gouvernementaux essentiels dans des secteurs vitaux tels que la sécurité, les douanes et l'immigration, ainsi que l'élaboration d'une stratégie solide et cohérente qui permettra au gouvernement du Canada de planifier et d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Le Ministère s'orientera vers une approche davantage planifiée et coordonnée en ce qui concerne le processus de candidature et d'attribution de l'organisation de manifestations sportives internationales au Canada. À cette fin, il appliquera la Stratégie concernant l'accueil de manifestations sportives internationales, stratégie qui permettra de prendre des décisions sages sur le plan financier, de renforcer le système de développement des athlètes partout au Canada, en plus de procurer des avantages sportifs, économiques et sociaux aux collectivités.

Le Ministère reconnaît aussi que les Autochtones, les Canadiens et les Canadiennes handicapés ainsi que les femmes et les filles sont sous-représentés dans le sport. Grâce au cadre de travail de la Politique canadienne du sport – adoptée conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 2002 – et aux fonds prévus dans le budget fédéral de 2003, le Ministère est en train de mettre sur pied des initiatives visant à accroître le taux de participation des groupes sous-représentés dans le sport, par le biais du Programme de soutien pour le développement de la participation au sport et d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires. Respectant l'orientation générale de la Politique canadienne du sport, le Ministère établira la politique du sport autochtone dans le but d'améliorer la situation du sport autochtone au cours des prochaines années.

En partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Ministère a démontré que le sport peut être un outil efficace en matière de développement personnel et social sur la scène internationale. Grâce au Groupe canadien de leadership dans le sport et au Programme de développement des sports du Commonwealth, des pays d'Afrique et des Caraïbes ont bénéficié de l'expertise et des ressources financières du Canada pour promouvoir et favoriser le développement à l'aide du sport. Ces programmes demeureront en place jusqu'en 2004-2005.

Le Ministère jouera aussi un rôle de premier plan dans l'élaboration de la convention de l'UNESCO contre le dopage dans le sport. Le projet de cette convention sera discuté par les ministres et hauts fonctionnaires à la Conférence internationale des Ministres et Hauts

Fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport lorsqu'ils se réuniront à Athènes en décembre 2004. L'approbation du document est prévue lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 2005.

Le sport n'est qu'un des domaines où le Ministère prendra des mesures pour assurer l'inclusion et la participation des Autochtones. Pendant la période de planification, on procédera à l'élaboration de la vision stratégique qui orientera les politiques sociales fédérales touchant les Autochtones. Cette vision aura pour objectif de renforcer les cultures et les langues autochtones, d'accroître la participation des Autochtones à la société canadienne et à la prise de décisions, et de favoriser une compréhension accrue entre les Canadiens autochtones et non autochtones.

Patrimoine canadien est aussi déterminé à affermir ses relations avec le milieu artistique autochtone. Il fournira de l'aide à la Fondation nationale des réalisations autochtones afin d'améliorer la situation des artistes et des organismes culturels autochtones par le truchement de diverses initiatives. Celles-ci ont trait notamment à la promotion du développement des artistes et des travailleurs culturels autochtones, à la reconnaissance des Autochtones qui se sont distingués dans toutes les sphères d'activité au pays, aux choix de carrière offerts aux jeunes Autochtones, et à l'octroi de bourses d'études aux étudiants autochtones inscrits dans des programmes d'enseignement postsecondaire.

Le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone, mentionné dans le *Rapport ministériel sur le rendement de 2002-2003*, a donné lieu à des recommandations précises, qui guident actuellement l'élaboration d'un plan d'action pour l'établissement d'un cadre stratégique de cinq ans sur l'expression artistique autochtone. Ce nouveau cadre englobera toute la gamme des formes d'expression artistique des Autochtones du Canada et accordera une attention spéciale aux points de vue des aînés et des jeunes.

Le Forum sur la diversité et la culture, tenu à Ottawa en juin 2003, a mené à l'élaboration du Plan stratégique sur la diversité et la culture. Le Rassemblement national sur les cultures et le tourisme autochtones, qui a eu lieu en décembre 2003, et un forum sur le savoir traditionnel, qui en est à l'étape de la planification, contribueront également à l'atteinte des objectifs du Ministère dans ce domaine. Le Ministère travaillera de concert avec le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada et l'Office national du film à la mise en oeuvre d'une initiative, d'une durée de trois ans, qui apportera une aide à des activités visant à accélérer l'intégration des cinéastes et des producteurs de diverses origines culturelles, y compris les autochtones, dans le milieu audiovisuel canadien.

Le Ministère a formé, en décembre 2003, un groupe de travail chargé de conseiller le gouvernement sur la mise sur pied d'un centre sur les langues et les cultures autochtones. Géré par des Autochtones, cet établissement continuera de mettre l'accent principalement sur la préservation, la revitalisation et la promotion des langues autochtones.

La beauté naturelle et la riche histoire du Canada attirent depuis longtemps les touristes, aussi bien étrangers que canadiens. Les récents événements – notamment la baisse du trafic aérien, la propagation du SRAS en 2003 et les grands feux de forêt en Colombie-Britannique – ont mis en évidence la relative fragilité du tourisme et l'absence d'une stratégie de tourisme globale pour le Canada.

Afin de soutenir la reprise du tourisme au Canada, Industrie Canada dirige à l'échelle fédérale – de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur privé- l'élaboration d'une stratégie nationale du tourisme. Patrimoine canadien travaille actuellement avec Industrie Canada pour que la Stratégie nationale ne se limite pas au marketing et au développement de produits. Le Ministère tient à y faire inclure les principes de durabilité et l'apport précieux des biens et des manifestations de nature culturelle, patrimoniale et sportive au succès du secteur touristique canadien. Le Ministère s'associera aussi aux partenaires du portefeuille et à des intervenants externes pour élaborer une politique qui s'appliquera à l'ensemble du portefeuille et qui maximisera les avantages sociaux et culturels du tourisme, tout en cherchant à prévenir et à atténuer ses effets négatifs potentiels.

Pour mieux comprendre les enjeux du tourisme et les possibilités qu'il représente pour la culture et le patrimoine, le Ministère collabore avec les provinces et les territoires à un projet pilote de deux ans d'une valeur de 500 000 $, l'Initiative fédérale, provinciale, territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme. Cette initiative, officiellement lancée en novembre 2003, cherche à examiner d'importantes questions comme les bénéfices économiques du tourisme pour la culture et le patrimoine, l'accroissement de la capacité du secteur culturel et patrimonial à participer à l'industrie du tourisme, et le renforcement des relations entre les intervenants du monde culturel et patrimonial autochtone et les autres intervenants du milieu touristique.

Objectif stratégique 3 :

En relation les uns avec les autres

Encourager et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

L'un des principaux objectifs du Ministère consiste à favoriser la création d'une société inclusive qui valorise sa diversité grandissante, et cet objectif demeure l'une des caractéristiques qui distinguent le Canada du reste du monde. Selon les données du dernier recensement, notre pays compte 200 groupes ethniques différents, et les minorités visibles composent jusqu'à 13,4 p. 100 de la population canadienne et pas moins de 37 p. 100 de la population de Toronto et de Vancouver. Les initiatives de Patrimoine canadien qui traduisent les priorités stratégiques *Des collectivités créatives et dynamiques* et *Une citoyenneté partagée*, visent à amener les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons à interagir au sein de communautés diverses ainsi qu'à comprendre et à apprécier la diversité.

Le Ministère enrichira le contenu éducatif des initiatives actuelles et appuiera la mise en place de nouvelles initiatives qui rassemblent les collectivités ethnoculturelles et raciales afin de favoriser la compréhension des différentes cultures. Il améliorera ses activités de sensibilisation du public relatives au racisme afin de renforcer les fondements de notre société multiculturelle et s'assurera que ces activités rejoignent l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. En 2004-2005, le Ministère permettra à plus de 25 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de participer à un large éventail de programmes d'échanges et d'activités destinés à la jeunesse.

Grâce au programme Échanges Canada, 15 000 jeunes auront l'occasion de mieux comprendre leur pays, d'établir des liens les uns avec les autres et de faire l'expérience de la diversité des collectivités canadiennes. Afin d'accroître l'accessibilité des occasions d'échanges pour tous les jeunes Canadiens et Canadiennes, le programme Échanges Canada continuera d'atteindre et de surpasser ses objectifs en ce qui concerne la participation des groupes traditionnellement sous-représentés, comme les minorités visibles, les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes vivant en région rurale et éloignée.

Les expositions internationales constituent l'un des moyens employés par le Ministère pour promouvoir l'interconnectivité de la société multiculturelle du Canada en encourageant une participation pancanadienne qui rapproche toutes les régions du pays et en prenant contact avec tous les citoyens et citoyennes pour leur faire prendre une part active à l'expérience des expositions. D'autres activités permettent également de favoriser et de renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes, notamment la célébration du 400e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique du Nord, tenue cette année à l'île Sainte-Croix au Nouveau-Brunswick, et la participation du Canada à l'Expo 2005.

Le Canada se démarque également par sa dualité linguistique. Certains organismes non gouvernementaux, tout particulièrement dans le secteur bénévole, ne sont toujours pas en mesure d'offrir des services dans les deux langues officielles. La montée d'Internet a aggravé la situation, et le gouvernement fédéral s'est fait critiquer parce qu'il fournit des liens menant à des sites Web unilingues. De plus, les Canadiens et les Canadiennes unilingues s'en remettent souvent aux organismes régionaux qui leur offrent des services dans leur langue pour obtenir de l'information lorsque les organisations nationales ne répondent pas à leurs besoins linguistiques. Au cours des prochaines années, Patrimoine canadien établira des partenariats avec des organismes clés pour donner des conseils et aider les organismes bénévoles à offrir des services bilingues. Ce projet prévoit le lancement d'un site Web décrivant des stratégies à adopter pour instaurer le bilinguisme au sein d'un organisme.

Selon le recensement de 2001, la proportion des Canadiens et des Canadiennes de 15 à 19 ans qui peuvent tenir une conversation tant en anglais qu'en français, soit 24 p. 100, n'a jamais été aussi élevée. Eu égard au fait que la connaissance des deux langues officielles aide les jeunes à tirer parti au maximum des occasions qui se présentent sur le marché de l'emploi, le Ministère s'est vu consentir de nouveaux fonds pour l'enseignement de la langue seconde (137 millions de dollars échelonnés sur cinq ans) dans le cadre du Plan d'action du gouvernement fédéral pour les langues officielles annoncé en mars 2003. En 2004-2005, Patrimoine canadien renouvellera sa collaboration avec les provinces et les territoires en vue de doubler d'ici 10 ans la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes de 15 à 19 ans ayant une connaissance pratique des deux langues officielles. Cette initiative permettra de promouvoir les occasions de participer à la vie de la société canadienne.

L'importance d'accroître la collaboration fédérale, provinciale et territoriale (FPT) occupe le second rang, tout juste après la santé, sur la liste des priorités des Canadiens et des Canadiennes. Le Ministère y voit l'occasion parfaite d'établir une nouvelle approche à l'égard de la collaboration FPT dans le domaine de la culture. La conférence des ministres FPT responsables de la culture et du patrimoine, qui a eu lieu en mars 2003, était la première réunion tenue en cinq ans, et plusieurs participants ont souligné l'importance qu'une réunion ait lieu chaque année. Compte tenu de l'ouverture actuelle à l'égard des relations intergouvernementales, le Ministère se propose de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie canadienne (ou d'un plan) fondée sur des principes ou des objectifs communs. Cette stratégie viserait à harmoniser davantage les politiques et les initiatives FPT de même qu'à optimiser les investissements du gouvernement fédéral et à améliorer les résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Dans le cadre de cette nouvelle approche, une réunion des ministres FPT responsables de la culture et du patrimoine aura lieu chaque année, et la ministre du Patrimoine canadien en assurera en permanence la coprésidence.

Objectif stratégique 4 :

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

La participation active à la vie d'un pays peut prendre de nombreuses formes – du simple fait de voter, de faire du bénévolat au niveau communautaire à celui de prendre part à des événements publics témoignant de notre patrimoine, de nos valeurs et de notre identité comme la Fête du Canada, les visites royales et les expositions internationales. Le taux de participation aux événements, la demande de matériel de promotion et d'apprentissage qui fournit de l'information sur les symboles canadiens, le drapeau, la monarchie, les expositions, les célébrations et les activités commémoratives montrent à quel point les Canadiens et les Canadiennes veulent participer à la vie de leur pays. L'un des plus grands défis que doit relever le Canada est de faire en sorte que tous les citoyens et citoyennes qui composent sa diversité sentent qu'ils font partie d'un tout, qu'ils sont réellement chez eux au Canada. Pour devenir citoyen actif et engagé, il importe de comprendre l'histoire du Canada et le rôle qu'ont joué les divers groupes qui ont contribué à façonner notre société. La Journée du drapeau national du Canada et la Fête du Canada constituent de bons exemples d'initiatives visant à rassembler les gens pour célébrer nos symboles et, par extension, notre citoyenneté. Au cours de cette période de planification, le Ministère examinera le Programme des études canadiennes afin de maximaliser l'accessibilité du matériel d'apprentissage qui permet de mieux connaître et comprendre le Canada et sa population.

Le bénévolat est un autre indicateur important de la participation des citoyens. Présentement, les Canadiens et les Canadiennes consacrent au bénévolat plus d'un milliard d'heures par année, soit l'équivalent de 549 000 emplois à temps plein. Afin d'encourager ces efforts, le Ministère continue d'appuyer l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Cette initiative vise à mieux faire connaître et à encourager le bénévolat, tout en améliorant la capacité des organismes bénévoles à offrir des programmes et des services aux Canadiens et aux Canadiennes. Au cours de l'année à venir, le Ministère entreprendra une évaluation à moyen terme de l'initiative pour voir s'il y a lieu d'effectuer une mise au point.

Le Ministère cherchera également à renouveler ses programmes destinés aux Autochtones, par le biais desquels il distribue plus de 65 millions de dollars chaque année pour répondre aux besoins et aux préoccupations de la collectivité autochtone du Canada et leur permettre d'avoir des occasions de participer pleinement à la vie communautaire canadienne. Ces programmes appuient les organisations représentant les Inuits, les Métis, les Indiens non inscrits et les Premières nations qui travaillent avec les gouvernements et d'autres Canadiens en vue de trouver des solutions aux problèmes qui touchent leur vie.

Ils s'adressent en grande partie aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves. Ils mettent en valeur le caractère culturel distinct et le patrimoine de la population autochtone et visent à les renforcer.

Conscient du fait que la connaissance et la jouissance des droits de la personne sont préalables à l'exercice de la citoyenneté active et à la participation communautaire, Patrimoine canadien, en collaboration avec Justice Canada et Affaires étrangères Canada, continuera d'assurer un leadership coordonné en ce qui a trait à la vaste gamme des questions touchant les droits de la personne.

La question des droits de la personne est de nature horizontale et a des répercussions sur les plans social, culturel, judiciaire et international. Le renouvellement du Programme des droits de la personne en 2004-2005 portera notamment sur l'accroissement des partenariats au sein du gouvernement fédéral, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec la société civile. Le Programme de contestation judiciaire continuera de financer des groupes défavorisés et des groupes linguistiques pour des causes types nationales qui apportent des éclaircissements sur les droits relatifs à l'égalité et à la langue garantis par la Constitution.

Le Ministère cherchera en outre à cerner et à éliminer les obstacles systémiques à la participation auxquels font face les collectivités ethnoculturelles et raciales. Il aidera ces dernières à trouver les moyens de s'attaquer à divers problèmes comme la discrimination et la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger. On créera avec des ministères fédéraux des partenariats en vue de mettre au point des outils et des initiatives visant à appuyer les fonctionnaires qui veillent à la promotion et au respect du multiculturalisme dans les programmes, les politiques et la prestation de services.

De plus, le recensement de 2001 révèle que la proportion des élèves admissibles à une éducation dans leur langue en milieu minoritaire francophone, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, a augmenté de 12 p. 100 depuis 1986. Dans le cadre du Plan d'action du gouvernement fédéral pour les langues officielles annoncé en mars 2003, le Ministère recevra 209 millions de dollars sur cinq ans pour l'enseignement dans la langue de la minorité. Dès 2004-2005, il créera des partenariats avec les provinces et territoires en vue de réaliser des progrès comparables à ceux enregistrés depuis 1986. Le Ministère renouvellera également sa collaboration tant avec les provinces et les territoires qu'avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour que ces dernières puissent profiter d'une vie communautaire riche et avoir accès à des services dans leur langue.

Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Pour une gestion axée sur l'excellence

Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes est un programme de gestion moderne conçu pour répondre à l'évolution rapide des attentes et des priorités de la population canadienne, dans le contexte politique actuel. Patrimoine canadien s'est engagé à rechercher l'excellence dans quatre domaines importants pour construire un pays plus cohésif et créatif et à élaborer, à moyen terme, de nouvelles initiatives qui contribueront au succès de sa mission.

Au service des Canadiens et des Canadiennes

Les Canadiens et les Canadiennes attendent maintenant plus de leur gouvernement : **un accès direct, par un guichet unique**, aux services offerts par différents mécanismes, ministères et instances administratives; un service de meilleure qualité et plus rapide; davantage de services en ligne; une protection des renseignements personnels. Patrimoine canadien met en place des plans visant à remanier la prestation de services au sein du Ministère, en tenant compte des mécanismes de prestation de services, de la segmentation des clients, de leurs besoins et de leurs attentes, tout en maintenant sa capacité d'offrir des services de façon rentable.

Parmi les principaux éléments de cette stratégie figure la prestation **de subventions et de contributions**, qui représentent 80 p. 100 du budget du Ministère. Notre objectif est d'améliorer les services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes tout en exerçant une gestion responsable de fonds publics limités. À cette fin, on examinera différentes façons d'offrir nos services, dont des services en ligne améliorés. Patrimoine canadien réduit la complexité, simplifie les modalités et raccourcit le cycle d'affaires pour répondre aux besoins des clients et de la population canadienne.

La *Loi sur les langues officielles* édicte des responsabilités précises qui sont attribuées au ministre du Patrimoine canadienne. Afin de respecter l'esprit et la lettre de la *Loi sur les langues officielles*, Patrimoine canadien a mis en œuvre le Plan d'action sur la langue de travail. Le plan inclut des lignes directrices adaptées pour faire du Ministère un milieu de travail favorable à l'usage des deux langues officielles du Canada. La dualité de l'engagement linguistique du Ministère est évidente par son soutien à des programmes tels qu'Échanges Canada, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et Culture canadienne en ligne, ainsi que grâce à l'enseignement de la langue seconde pour faire en sorte les jeunes deviennent la génération la plus bilingue que le Canada ait connu. Ces programmes sont appuyés dans chacune des régions du pays.

Mettre l'accent sur les personnes

Une meilleure représentation de la diversité grandissante de la société canadienne au sein de l'effectif de Patrimoine canadien et l'adaptation aux changements démographiques doivent demeurer des priorités, au même titre que la promotion d'une culture de l'apprentissage et de

l'innovation. Le **cadre stratégique des ressources humaines** de Patrimoine canadien met l'accent sur la promotion d'un milieu où il fait bon travailler et apprendre. De ce fait, il permet au Ministère d'attirer, de renforcer et de conserver les talents diversifiés dont il a besoin pour élargir sa portée et améliorer la qualité de la prestation de services et de programmes pour les Canadiens et les Canadiennes. En mettant l'accent sur la modernisation et une culture d'apprentissage, Patrimoine canadien s'est engagé à mettre en oeuvre des politiques, programmes et services susceptibles de mieux répondre à l'évolution des besoins de la société canadienne.

Innovation, résultats et ressources

Patrimoine canadien peut être considéré comme un chef de file parmi les ministères fédéraux quand il s'agit de répondre aux demandes des Canadiens et des Canadiennes qui souhaitent que leur gouvernement soit plus transparent, responsable et réceptif au changement. L'**approche intégrée de Patrimoine canadien en matière de politique, de planification et de présentation de rapports** traduit le désir d'avoir un leadership affirmé, qui se manifeste par des idées audacieuses et un esprit d'initiative, et une gestion responsable des ressources publiques, concrétisée par des décisions éclairées, des objectifs clairement définis, des approches coopératives et de bons résultats.

Le Ministère fait également de grands progrès en ce qui a trait à l'amélioration de sa capacité d'examiner le rendement des programmes et l'efficacité des instruments stratégiques, d'établir leur importance relative, de fixer des priorités axées sur des données probantes et d'explorer la réforme dans le cadre de l'enveloppe financière. Des mesures sont prises pour renforcer les processus et les systèmes d'information axés sur les résultats, afin de veiller à ce que des renseignements pertinents, fiables et opportuns soient disponibles dans le cadre du processus décisionnel. Depuis deux ans, le Ministère examine les besoins de financement qui découlent de la structure de ses services internes, un processus qui se continuera en 2004-2005. Notre approche intégrée guidera les choix à faire en matière de répartition des crédits et des investissements et garantira des dépenses judicieuses.

Renforcer l'obligation de rendre compte

Patrimoine canadien continue à se bâtir une réputation au sein du gouvernement en tant que centre de savoir et d'expérience dans la diffusion des valeurs communes à la population canadienne. La promotion et le renforcement de ces valeurs font partie intégrante de sa mission qui consiste à bâtir une société canadienne plus cohésive et créative. Nos politiques et nos programmes doivent communiquer et illustrer la fierté des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de l'expression de valeurs telles que la justice sociale, l'égalité, la réciprocité, la compassion, la civilité et l'expression de soi.

Ces valeurs, et d'autres valeurs canadiennes fondamentales, doivent être insufflées dans l'environnement de travail de Patrimoine canadien, par le biais d'un leadership et d'un travail d'équipe fondés sur l'éthique, la confiance, une bonne gouvernance, des normes bien définies et des évaluations solides du risque et du rendement.

Le Ministère s'est pleinement engagé à respecter les valeurs démocratiques, professionnelles, éthiques et sociales énoncées dans le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. Il continuera à sensibiliser tous les employés, par le biais d'un dialogue et de mesures, à l'importance des **comportements éthiques axés sur des valeurs** dans toutes nos relations interpersonnelles, et au nom de tous les Canadiens et les Canadiennes.

3. Renseignements financiers

Structure de planification, de rapport et de responsabilisation

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) actuelle du ministère du Patrimoine canadien décrit les secteurs d'activité du Ministère : Développement culturel et patrimoine, Identité canadienne et Gestion ministérielle.

Chaque secteur poursuit ses activités dans le contexte du cadre stratégique renouvelé du Ministère. Les secteurs d'activité et leurs produits et services respectifs figurent dans le tableau ci-dessous.

En mai 2002, la structure organisationnelle du Ministère a été modifiée afin de mieux appuyer les quatre objectifs stratégiques. Il y a maintenant cinq secteurs organisationnels : Affaires culturelles, Citoyenneté et patrimoine, Affaires publiques et communications, Affaires internationales et intergouvernementales, et Planification et affaires ministérielles.

En tant qu'élément de la mise en oeuvre du processus de l'examen des dépenses, le Ministère établira des liens plus étroits entre les résultats prévus et les ressources associées, et les objectifs et les secteurs d'activités exposés.

Selon le SPRR :

Secteurs d'activité	Produits et services
Développement culturel et patrimoine	Radiodiffusion Industries culturelles Arts Patrimoine
Identité canadienne	Langues officielles Identité canadienne Participation des citoyens Multiculturalisme Sport
Gestion ministérielle	

Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité

Le secteur d'activité Développement culturel et patrimoine

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Développement culturel et patrimoine	444,2	**497,7**	334,7	235,8
ETP	651	**614**	467	467

Le secteur d'activité Identité canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Identité canadienne	572,5	**742,5**	669,1	648,7
ETP	524	**456**	432	432

Le secteur d'activité Gestion ministérielle

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Gestion ministérielle	111,7	**100,7**	90,7	95,9
ETP	912	**873**	870	871

Tableau 3.2 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Subventions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	78,8	**76,3**	61,5	61,6
Identité canadienne	37,3	**79,8**	76,0	76,0
Total des subventions	116,1	**156,1**	137,5	137,6
Contributions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	281,8	**322,4**	213,5	114,2
Identité canadienne	473,5	**592,5**	531,4	511,8
Gestion ministérielle	-	**2,0**	2,0	2,0
Total des contributions	755,3	**916,9**	746,9	628,0
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	871,4	**1 072,9**	884,4	765,6

Tableau 3.3 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (de plus de 5 millions de dollars)

Subventions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'appui aux musées

Ce programme offre aux musées et aux établissements apparentés du Canada une aide financière pour l'organisation d'activités destinées à permettre aux générations actuelles et à venir de Canadiens et de Canadiennes d'avoir accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique et de mieux connaître, comprendre et apprécier ce patrimoine. Les résultats escomptés du programme seront une meilleure compréhension de la richesse et de la diversité du patrimoine canadien et un sentiment plus profond de citoyenneté partagée.

Programme d'aide aux publications

Ce programme assume les frais d'affranchissement postal des éditeurs de périodiques canadiens destinés à des lecteurs canadiens. Il soutient plus de 900 éditeurs canadiens de périodiques donnant accès à 1 240 publications, dont des revues, des hebdomadaires communautaires dans des zones rurales, des journaux en langue officielle minoritaire et des publications autochtones et ethnoculturelles.

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

Ce programme aide les organismes à vocation artistique et patrimoniale à améliorer leur capacité de gestion et à concevoir de nouvelles façons de produire des recettes, de concert avec d'autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé. En aidant le secteur culturel à devenir plus durable, on s'assure que les Canadiens ont plus largement accès à une grande variété d'expériences culturelles et de formes d'expression artistique et en jouissent. Le programme comporte deux volets de subventions et un volet de contributions, qui sont autant de moyens distincts de réaliser cet objectif.

Le volet *Projets de stabilisation* permet de subventionner des projets de stabilisation administrés par des groupes indépendants à but non lucratif qui représentent les intérêts de toute une collectivité. Les fonds issus de ce volet s'ajoutent à ceux accordés par d'autres ordres de gouvernement et par le secteur privé. Cette base budgétaire large permet de financer des organismes artistiques et/ou patrimoniaux admissibles au sein de régions géographiques précises qui désirent transformer leur mode de planification, leur structure organisationnelle, leur structure financière et leur mode de gestion interne.

Le volet *Développement des compétences* offre des contributions aux organismes à vocation artistique et patrimoniale qui ne participent pas à un projet de stabilisation. Les organismes professionnels sans but lucratif à vocation artistique et patrimoniale, dont les organismes artistiques autochtones et ethnoculturels, et les organismes artistiques qui fonctionnent dans le cadre d'une collectivité de langue officielle en situation minoritaire, rurale, éloignée ou économiquement défavorisée, peuvent obtenir le remboursement, jusqu'à concurrence de 50 %, des frais admissibles engagés au titre de projets destinés à améliorer leur mode de planification, leur structure organisationnelle, leur structure financière et leur mode de gestion interne. En aidant ainsi les organismes qui ne bénéficient pas du volet Stabilisation, on s'assure que le programme a une portée nationale.

Le volet *Incitatifs aux fonds de dotation pour les organismes artistiques* permet de subventionner les fonds de dotation d'organismes voués aux arts. Réunir des capitaux et créer des fonds de dotation sont des moyens de garantir la viabilité à long terme des organismes à vocation artistique et de les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'expression artistique. Ce volet invite le secteur privé à jouer un rôle actif dans la vie culturelle de la collectivité en offrant des sommes en contrepartie, jusqu'à concurrence d'un dollar pour chaque dollar obtenu auprès de donateurs privés, dans le but de constituer des fonds de dotation ou d'accroître le capital des fonds de dotation existants.

Identité canadienne

Développement des communautés de langue officielle

Ce programme a pour but d'aider les membres les communautés francophones et anglophones minoritaires à améliorer leur capacité de vivre dans leur langue au sein de leur communauté, de participer à la vie canadienne et de veiller à leur développement à long terme.

Mise en valeur des langues officielles

Ce programme a pour objet d'accroître la proportion de Canadiens et de Canadiennes qui comprennent et apprécient mieux les avantages de la dualité linguistique, qui acceptent les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire et qui favorisent leur participation à la vie canadienne.

Programme du multiculturalisme

Ce programme appuie la politique gouvernementale en matière de multiculturalisme en finançant des initiatives communautaires, notamment celles qui suscitent un dialogue public éclairé sur les enjeux du multiculturalisme, qui encouragent la participation communautaire sous toutes ses formes, qui facilitent l'équité d'accès et qui améliorent la capacité des collectivités à s'adapter à l'évolution sociale.

Programme d'aide aux athlètes

Ce programme a pour but de contribuer à l'amélioration de la performance des athlètes canadiens aux grandes manifestations sportives internationales telles que les Jeux olympiques et paralympiques, les Jeux du Commonwealth, les Jeux panaméricains et les championnats du monde. À cette fin, il identifie et aide les athlètes qui font déjà partie ou sont susceptibles de faire partie des 16 meilleurs au monde.

Il aide les athlètes d'envergure internationale à combler leurs besoins en matière d'entraînement et de compétition en leur versant une aide financière sous forme d'allocations de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, en payant leurs frais de scolarité.

Contributions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

Ce programme appuie les activités des éditeurs de livres canadiens et d'autres secteurs du commerce de livres canadien pour veiller à ce que les livres d'auteurs canadiens qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada, soient publiés et mis en valeur au Canada et à l'étranger. Il vise également à consolider l'infrastructure du secteur canadien de l'édition de livres et à développer la capacité des éditeurs de livres à exploiter le marché canadien.

Fonds du Canada pour les magazines

Le Fonds appuie les activités des éditeurs de périodiques canadiens pour veiller à ce que les lecteurs canadiens aient accès à un contenu canadien de qualité supérieure. Il vise également à consolider la capacité des petits éditeurs de revues et de tout le secteur à exploiter le marché canadien par le biais d'initiatives d'appui au marketing et à la publicité, d'expansion et de formation et perfectionnement professionnels.

Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada vise à consolider l'industrie de l'enregistrement sonore, « des créateurs à l'auditoire ». Il se compose de huit programmes complémentaires visant un certain nombre de segments de l'industrie. Ses trois principaux objectifs sont les suivants : accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes à une vaste gamme de choix musicaux canadiens par le biais des médias actuels ou émergents; multiplier les occasions pour les artistes et les entrepreneurs culturels du secteur de la musique de contribuer de façon importante et durable à l'expression culturelle du Canada; veiller à ce que les artistes canadiens du secteur de la musique aient les compétences, le savoir-faire et les instruments dont ils ont besoin pour réussir dans un environnement mondial et numérique.

Les deux principaux programmes qui composent le Fonds sont le Programme de nouvelles œuvres musicales et le Programme des entrepreneurs en musique. Le Programme de nouvelles œuvres musicales offre à de nouveaux créateurs, artistes et entrepreneurs canadiens des occasions de produire et de promouvoir des enregistrements canadiens de qualité. Les bénéficiaires peuvent enregistrer des albums d'essai et des albums complets, produire des vidéoclips, promouvoir de nouveaux produits et assumer les frais de tournée. Le Programme des entrepreneurs en musique aide les grandes entreprises canadiennes, qui participent activement à l'épanouissement et à la promotion de créateurs et d'artistes canadiens au Canada et dans le monde, à améliorer leurs pratiques de gestion et leur compétitivité.

Programme national de formation dans le secteur des arts

Ce programme vient en aide aux organismes canadiens indépendants, sans but lucratif et constitués en personne morale qui se spécialisent dans la formation de ceux qui envisagent une carrière artistique professionnelle. L'appui accordé à ces organismes permet d'offrir une formation de haute qualité à des Canadiens et des Canadiennes de talent et de favoriser l'avènement d'une nouvelle génération de chefs de file dans le domaine des arts au Canada.

Fonds des partenariats

Le Fonds des partenariats est un volet de Culture canadienne en ligne destiné à aider des organismes culturels sans but lucratif, de concert avec d'autres organismes (privés, publics ou sans but lucratif) à numériser les collections culturelles destinées à la présentation en ligne. Les bibliothèques, les archives et les municipalités en sont des bénéficiaires potentiels. Les projets financés visent le marché éducatif des classes de maternelle à douzième année.

Fonds des nouveaux médias du Canada

Le Fonds des nouveaux médias du Canada (administré par Téléfilm Canada), qui est l'un des volets de Culture canadienne en ligne, appuie l'élaboration, la production, la mise en marché et la distribution de contenu numérique canadien dans les deux langues officielles. Les entreprises privées canadiennes sont admissibles au financement.

Présentation des arts Canada

Ce programme appuie les organismes qui présentent, de facon professionnel, des festivals, des programmes ou des saisons de spectacles qui offrent diverses formes d'expression artistique dans des collectivités partout au Canada. Il encourage également les diffuseurs à offrir des activités similaires qui mettent davantage en contact les artistes professionnels et le publi et leur permettent de faire de nouvelles expériences. L'objectif du programme est de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient davantage accès à de riches expériences artistiques.

Programme Espaces culturels Canada

Ce programme a pour objectif de soutenir la construction, la rénovation et l'amélioration d'installations sans but lucratif vouées aux arts et au patrimoine partout au Canada et vient compléter les programmes offerts par Infrastructure Canada. Il permettra d'améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques ainsi que l'accès aux arts de la scène, aux arts médiatiques et visuels et aux collections et expositions patrimoniales.

Fonds canadien de télévision

Le Fonds canadien de télévision est un partenariat unique entre le secteur public et le secteur privé. Créé en 1996 par le gouvernement du Canada et le secteur canadien de câblodistribution et de service de diffusion directe par satellite, le Fonds fournit une aide indispensable à l'industrie canadienne de la télévision et du cinéma. Il a pour objet de favoriser la création et la diffusion aux heures de grande écoute de productions cinématographiques et télévisées canadiennes de grande qualité et culturellement pertinentes.

Depuis sa création, le Fonds a permis de soutenir la création et la diffusion de productions canadiennes distinctives, qu'il s'agisse de documentaires, d'émissions pour les enfants et pour les jeunes, d'émissions de variétés, de spectacles ou de pièces dramatiques. Il a versé 1,5 milliards de dollars pour soutenir la diffusion de plus de 16 300 heures de nouvelles émissions canadiennes en français, en anglais et en langues autochtones. La valeur globale des productions financées est de 4,9 milliards de dollars.

Identité canadienne

Développement des communautés de langue officielle

Ce programme a pour objectif d'aider les membres des collectivités francophones et anglophone en situation minoritaire à améliorer leur capacité à vivre dans leur langue au sein de leur collectivité, de participer à la vie sociale canadienne et de veiller à leur développement à long terme, mais aussi à avoir accès à l'éducation dans leur propre langue au sein de leur collectivité, et à des programmes et services dans leur propre langue parmi ceux qui sont offerts par les divers gouvernements, administrations et institutions.

Mise en valeur des langues officielles

Ce programme a pour objectif d'accroître la proportion de Canadiens et de Canadiennes qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles, qui comprennent et apprécient mieux les avantages de la dualité linguistique, qui acceptent les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire et qui favorisent leur participation à la vie sociale canadienne.

Échanges Canada

Ce programme permet aux jeunes Canadiens et de Canadiennes de créer des liens et de faire l'expérience de la diversité des collectivités, des langues et des cultures du Canada. Il donne également accès à de l'information sur les possibilités d'échanges et d'autres activités connexes, au Canada et à l'étranger. Les résultats escomptés du programme sont notamment l'accroissement des possibilités de découvrir la valeur des échanges, une meilleure appréciation de la diversité du Canada, une meilleure connaissance du Canada et l'amélioration de l'accès à l'information sur les programmes d'échanges et les activités connexes.

Katimavik

La mission de Katimavik est de favoriser le développement personnel des jeunes Canadiens et Canadiennes par le biais d'un programme stimulant de travail communautaire bénévole, de formation et d'interaction collective. Ce programme a pour objectif de contribuer au développement personnel, social et professionnel de jeunes participants de 17 à 21 ans en faisant la promotion du service communautaire et en offrant une expérience diversifiée leur permettant de mieux comprendre la réalité canadienne.

Programmes autochtones

En général, les programmes autochtones visent à améliorer la représentation et la capacité des Autochtones, à favoriser la conservation de leurs langues et de leurs cultures et à soutenir les efforts des Autochtones hors réserve visant à améliorer leur qualité de vie et la place qu'ils occupent dans la société canadienne. Ces programmes offrent, en particulier, du financement de base à des organismes représentatifs et à plus d'une centaine de centres d'amitié; ils appuient également la revitalisation des langues autochtones, la production et la diffusion d'émissions de radio et de télévision autochtones dans le Nord, les questions qui ont un intérêt pour les femmes autochtones, notamment en matière d'autonomie gouvernementale, et les initiatives des jeunes autochtones en milieu urbain qui consolident leur identité culturelle.

Programme de soutien au sport

Ce programme aide les organismes nationaux unisport et multisports à programmes à mettre en oeuvre des programmes visant à développer le système sportif canadien et à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent participer aux manifestations internationales des plus hauts niveaux. Il aide également les organismes nationaux de sport ainsi que les provinces et territoires à réaliser des projets visant à accroître la pratique sportive. Dans le cadre de ces activités, Sport Canada coordonne les efforts des divers ordres de gouvernement et d'autres organismes pour fournir aux athlètes un système continu de progression depuis leurs débuts jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition.

Programme d'accueil des jeux

Ce programme a pour objectif d'améliorer la capacité des athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition et d'améliorer le système sportif au Canada. Il comprend l'accueil de grands jeux comme les Jeux olympiques et paralympiques ou les Jeux du Commonwealth, d'épreuves unisport comme celles organisées par la Fédération internationale de natation, et de manifestations ciblées comme les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord et les Jeux du Canada.

Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB)

Cette initiative vise à aider les organismes à tirer profit de la contribution des bénévoles, à encourager les Canadiens à participer aux organismes bénévoles et à accroître l'expérience en matière de bénévolat. Afin d'atteindre ces objectifs, l'ICB à mis sur pied trois centres nationaux qui seront hébergés par des organismes qui existent déjà au sein du secteur bénévole, et treize réseaux locaux, un dans chaque province et chaque territoire.

Tableau 3.4 : Fondations

Fondation des jeux de l'Acadie Inc.

La fondation a reçu une subvention de 1 000 000 $ en mars 2002 de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Ce fonds, dont le montant en principal est constitué de la subvention et des revenus de placement accumulés, procurera à la Fondation une source de revenus régulière pour l'initiative « Jeunesse francophone et l'avenir des communautés ». Il sera exploité sur une période de dix ans.

La Fondation doit s'efforcer d'atteindre les objectifs suivants :

> renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises;
>
> augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et freiner leur exode vers d'autres milieux;

en tenant compte de ce qui suit :

> les jeunes francophones vivant en situation minoritaire doivent participer activement à la prise de décision concernant l'attribution des ressources du fonds, par la voie de jurys de sélection ou d'autres mécanismes;
>
> les initiatives proposées doivent faire l'objet de partenariats communautaires et démontrer concrètement l'engagement direct des communautés visées par l'initiative, soit par participation financière ou investissement clairement démontré;
>
> les projets financés doivent démontrer, par les résultats visés, qu'ils comptent laisser un héritage permanent pour les participants et qu'ils auront un effet structurant pour les communautés où ils se déroulent.

La Fondation publie le rapport annuel de ses activités et de son rendement et le remet au ministère du Patrimoine canadien au plus tard six mois après la fin de l'exercice. Le rapport annuel comprend notamment ce qui suit :

- les états financiers pour l'exercice;
- un état détaillé des activités de placement de la Fondation durant l'exercice, du portefeuille de placement à la fin de l'exercice et de ses politiques de placement;
- toute contribution du type subventions, dons en argent ou en nature, legs;
- un rapport sur les résultats;

- un plan d'affaires à jour en ce qui concerne l'utilisation du fonds;
- la liste et la description sommaire des projets doit être publiée dans les deux mois qui suivent la décision d'attribution des fonds.

Fondation francofonds Inc.

La fondation a reçue une subvention de 1 000 000 $ en mars 2002 de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Ce fonds, dont le montant en principal est constitué de la subvention et des revenus de placement accumulés, procurera à la Fondation une source de revenus régulière pour l'initiative « Jeunesse francophone et l'avenir des communautés ». Il sera exploité sur une période de dix ans.

La Fondation doit s'efforcer d'atteindre les objectifs suivants :

renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises;

augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et freiner leur exode vers d'autres milieux;

en tenant compte de ce qui suit :

les jeunes francophones vivant en situation minoritaire doivent participer activement à la prise de décision concernant l'attribution des ressources du fonds, par la voie de jurys de sélection ou d'autres mécanismes;

les initiatives proposées doivent faire l'objet de partenariats communautaires et démontrer concrètement l'engagement direct des communautés visées par l'initiative, soit par participation financière ou investissement clairement démontré;

les projets financés doivent démontrer, par les résultats visés, qu'ils comptent laisser un héritage permanent pour les participants et qu'ils auront un effet structurant pour les communautés où ils se déroulent.

La Fondation publie le rapport annuel de ses activités et de son rendement et le remet au ministère du Patrimoine canadien au plus tard six mois après la fin de l'exercice. Le rapport annuel comprend notamment ce qui suit :

- les états financiers pour l'exercice;
- un état détaillé des activités de placement de la Fondation durant l'exercice, du portefeuille de placement à la fin de l'exercice et de ses politiques de placement;
- toute contribution du type subventions, dons en argent ou en nature, legs;
- un rapport sur les résultats;

- un plan d'affaires à jour en ce qui concerne l'utilisation du fonds;
- la liste et la description sommaire des projets doit être publiée dans les deux mois qui suivent la décision d'attribution des fonds.

Fonds de dotation – Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

L'Institut a reçu une subvention de 10 000 000 $ en mars 2002 de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien.

L'Institut, en se servant des revenus générés par le fonds, entreprendra les activités suivantes reliées à la recherche sur les minorités linguistiques francophones et anglophones du Canada dans le but d'accroître la recherche et l'analyse dans divers domaines et d'assurer que les dirigeants des communautés de langue minoritaire et les responsables de l'élaboration des politiques publiques soient en mesure de mieux comprendre l'incidence des politiques linguistiques et de mesurer leur efficacité :

élaborer un programme de recherche qui comprend un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée;

appuyer les efforts des spécialistes et des équipes de recherche;

offrir un appui financier permettant de donner des mandats de recherche aux experts externes qui mènent des recherches qui sont reliées au programme mentionné ci-haut;

publier des rapports de recherche (et les rendre accessibles notamment sous forme numérique);

créer une banque de données numériques sur les ressources documentaires;

organiser des conférences et des colloques ou y participer;

faciliter les échanges entre chercheurs ou entre étudiants;

accueillir des chercheurs invités.

L'Institut publie le rapport annuel de ses activités et de son rendement et le remet au ministère du Patrimoine canadien au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier. Le rapport annuel comprend notamment ce qui suit :

- les états financiers pour l'exercice financier;
- un état détaillé des activités de placement de l'Institut durant l'exercice, du portefeuille de placement à la fin de l'exercice et de ses politiques de placement;

- toute contribution du type subventions, dons en argent ou en nature, legs;
- un rapport sur les activités de l'exercice financier;
- un plan d'affaires en ce qui concerne l'utilisation envisagée des revenus tirés de la subvention. Le plan comprend notamment les objectifs, les stratégies, les mesures de rendement et le plan budgétaire pour atteindre les objectifs du fonds.

NOTE : En aucun temps le solde du fonds ne doit être inférieur au montant de la subvention versée par le Canada.

Fondation franco-ontarienne

La fondation a reçu une subvention de 1 000 000 $ en mars 2002 de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Ce fonds, dont le montant en principal est constitué de la subvention et des revenus de placement accumulés, procurera à la Fondation une source de revenus régulière pour l'initiative « Jeunesse francophone et l'avenir des communautés ». Il sera exploité sur une période de dix ans.

La Fondation doit s'efforcer d'atteindre les objectifs suivants :

renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises;

augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et freiner leur exode vers d'autres milieux;

en tenant compte de ce qui suit :

les jeunes francophones vivant en situation minoritaire doivent participer activement à la prise de décision concernant l'attribution des ressources du fonds, par la voie de jurys de sélection ou d'autres mécanismes;

les initiatives proposées doivent faire l'objet de partenariats communautaires et démontrer concrètement l'engagement direct des communautés visées par l'initiative, soit par participation financière ou investissement clairement démontré;

les projets financés doivent démontrer, par les résultats visés, qu'ils comptent laisser un héritage permanent pour les participants et qu'ils auront un effet structurant pour les communautés où ils se déroulent.

La Fondation publie le rapport annuel de ses activités et de son rendement et le remet au ministère du Patrimoine canadien au plus tard six mois après la fin de l'exercice. Le rapport annuel comprend notamment ce qui suit :

- les états financiers pour l'exercice;
- un état détaillé des activités de placement de la Fondation durant l'exercice, du portefeuille de placement à la fin de l'exercice et de ses politiques de placement;
- toute contribution du type subventions, dons en argent ou en nature, legs;
- un rapport sur les résultats;
- un plan d'affaires à jour en ce qui concerne l'utilisation du fonds;
- la liste et la description sommaire des projets doit être publiée dans les deux mois qui suivent la décision d'attribution des fonds.

La Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA)

La Fondation nationale des réalisations autochtones a reçu une subvention de 12 000 000 $ du ministère du Patrimoine canadien en juin 2003. Ce fonds a pour but de compléter l'aide accordée par les programmes d'éducation actuels de la FNRA aux Autochtones pour des études ou des activités de perfectionnement professionnel.

Le fonds entier a été investi conformément aux lignes directrices du ministre des Finances. La FNRA répartira les revenus générés par l'investissement en fonction des besoins et du mérite aux Indiens inscrits, aux Indiens non inscrits, aux Métis et aux Inuits qui sont des étudiants de niveau postsecondaire inscrits ou acceptés dans un programme d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou plus. Grâce à ces revenus, on pourra accorder de 100 à 300 nouvelles bourses d'études.

La FNRA détaillera le fonds de bourses d'études dans son rapport annuel; elle présentera au ministre du Patrimoine canadien un rapport d'activités et de rendement annuel sur ce fonds, le rendra public et publiera une liste des personnes qui bénéficieront d'une bourse.

Fondation du quotidien francophone du Nouveau-Brunswick

La fondation a reçu une contribution totale de 2 000 000 $ de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Cette contribution a été versée comme suit : 1985-1986 : 700 000 $, 1986-1987 : 700 000$, 1987-1988 : 600 000 $. Un montant de 4 000 000 $ a également été versé au Fonds par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick. Le fonds est géré par la Compagnie de Fiducie Canada Permanent.

La Fondation sert aux fins suivantes :

faciliter la création d'un quotidien français de qualité pour desservir l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick;

soutenir la publication continue du journal par l'octroi d'une aide financière permettant de réduire les frais non rentables de la couverture des évènements et de la diffusion à l'échelle provinciale.

À tous les cinq ans, l'administrateur du fonds doit soumettre, dans le cadre d'une procédure devant la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, les comptes de la fondation pour une vérification et approbation. Une copie doit être remise au gouvernement du Nouveau-Brunswick, au gouvernement du Canada ainsi qu'au Quotidien.

Fondation du Sentier transcanadien

La Fondation est un organisme caritatif enregistré sans but lucratif dont le but premier est de collecter des fonds pour aménager un sentier récréatif qui traversera toutes les provinces et tous les territoires du Canada, reliant des centaines de collectivités. La fin des travaux du circuit principal est prévue pour l'automne 2005.

La Fondation a reçu une subvention de 15 000 000 $ de dollars du ministre du Patrimoine canadien en décembre 2003.

La Fondation utilisera les fonds en vue d'atteindre les objectifs suivants visant à aménager le Sentier transcanadien :

administrer un programme de subvention à l'intention des groupes communautaires engagés dans des projets d'immobilisations reliés à l'aménagement du Sentier et obtenir ainsi l'injection de fonds supplémentaires issus d'autres sources;

planifier et coordonner le développement du Sentier;

créer les pavillons et la signalisation du Sentier le long de son trajet.

On s'attend à ce que le résultat comprenne un sentier qui reliera les Canadiens de toutes les régions du pays entre eux et les initiera à leur environnement et à la diversité de leur patrimoine culturel et naturel.

La Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada

La Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada a reçu une subvention de 1 184 153 $ du ministre du Patrimoine canadien en mars 2004, correspondant aux dons recueillis auprès de sources privées et conservés à perpétuité dans ses actifs. La fondation aura reçu 4 000 000 $ en subventions de contrepartie dans le cadre de sa participation de trois ans au volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens du ministre du Patrimoine canadien. Elle a pu ainsi accroître ses actifs de plus de 9 000 000 $, qui génèrent à perpétuité des revenus de plus de 300 000 $ par année destinés au Stratford Festival of Canada.

La mise sur pied d'un fonds de dotation permet à la fondation de mobiliser de façon permanente des ressources financières destinées au Stratford Festival of Canada, qui génèrent des revenus annuels réguliers pour les activités du festival liées à la création, à l'interprétation, à la formation et à l'atteinte de nouveaux publics. Ce fonds de dotation offre la marge de manœuvre nécessaire au maintien de la grande qualité artistique du festival de façon à lui permettre de saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent, de croître et de s'épanouir.

Le Stratford Festival of Canada est une institution nationale connue mondialement qui se consacre au maintien et à la promotion de l'excellence dans le domaine artistique ainsi qu'à l'atteinte du plus vaste public possible et à la formation théâtrale des artistes canadiens. Chaque année, l'organisation vend plus de 600 000 billets pour des représentations théâtrales données dans quatre salles de spectacle et est au coeur d'une industrie touristique de 112 000 000 $ dans la région de Stratford.

La Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur son rendement et l'état de ses finances et sur ceux du Stratford Festival of Canada.

La Winnipeg Foundation

La Winnipeg Foundation a reçu trois subventions totalisant 816 669 $ du ministre du Patrimoine canadien en mars 2004. Ces subventions ont été accordées pour soutenir le Manitoba Chamber Orchestra, le Manitoba Theatre Centre et le Royal Winnipeg Ballet et correspondent aux dons recueillis par ces organisations auprès de sources privées et conservés à perpétuité dans les actifs de la fondation. La Winnipeg Foundation aura reçu 1 691 431 $ en subventions de contrepartie dans le cadre de sa participation de trois ans au volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens du ministre du Patrimoine canadien, ce qui lui a permis d'accroître de plus de 3 800 000 $ le fonds de dotation mentionné ci-dessus destiné aux organismes voués aux arts.

Créée en 1921, la Winnipeg Foundation est la première organisation communautaire du Canada et la deuxième en importance au pays à l'heure actuelle. Elle mobilise 1 500 fonds de dotation. Aux fins du volet Incitatifs aux fonds de dotation, la Winnipeg Foundation agit à titre de représentante fiduciaire des dons de particuliers et des subventions de contrepartie du Ministre. Elle recueille, conserve, administre et investit les fonds de dotation des organismes voués aux arts et transfère les revenus chaque année à ces organismes pour défrayer une partie des coûts de leurs activités annuelles.

Fondé en 1972, le Manitoba Chamber Orchestra est un petit orchestre professionnel qui se consacre à un répertoire rarement joué par les grands orchestres symphoniques. Le Manitoba Chamber Orchestra a joué plus de plus de 60 nouvelles œuvres canadiennes pour orchestre de chambre au cours des seize dernières années, y compris des œuvres de compositeurs manitobains.

Le Manitoba Theatre Centre est le plus important théâtre régional du Canada. Situé à Winnipeg, il présente des pièces dramatiques et comiques ainsi que des comédies musicales auxquelles assistent plus de 300 000 personnes chaque saison.

Fondé en 1939, le Royal Winnipeg Ballet est la troupe de ballet la plus importante du Canada et celle qui est en activité sans interruption depuis le plus longtemps en Amérique du Nord. Le Royal Winnipeg Ballet présente plus de 1000 spectacles par année au Canada et à l'étranger tant dans de petites que de grandes collectivités.

La Winnipeg Foundation présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur son rendement et l'état de ses finances ainsi que sur ceux des organismes voués aux arts pour lesquels elle agit à titre de représentante fiduciaire.

Dans le cadre du volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens, la Ministre a accordé 8 961 909 $ à 22 fondations en mars 2004 pour soutenir à travers tout le Canada 35 organismes voués aux arts. Par l'intermédiaire du programme, on tente de favoriser les dons de particuliers pour les arts et de contribuer ainsi à l'autonomie de ces organismes.

Tableau 3.5 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

Recettes à valoir sur le crédit (En millions de dollars)	Prévisions de recettes 2003-2004	**Recettes prévues** **2004-2005**	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Développement culturel et patrimoine				
Services des musées et du patrimoine	2,5	**2,5**	2,5	2,5
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	2,2	**2,2**	2,2	2,2
Total des recettes disponibles	4,7	**4,7**	4,7	4,7

Recettes non disponibles

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2003-2004	**Recettes prévues** **2004-2005**	Recettes prévues 2004-2006	Recettes prévues 2006-2007
Identité canadienne				
Accord fédéral-provincial sur les loteries	59,3	**58,0**	58,0	58,0
Total des recettes non disponibles	59,3	**58,0**	58,0	58,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	64,0	**62,7**	62,7	62,7

Tableau 3.6 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	**Total**
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	1345,6
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	13,0
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et des dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	9,8
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,1
Traitements et dépenses connexes liées aux services juridiques fournis par Justice Canada	1,7
Moins : Recettes disponibles	4,7
Moins : Recettes non disponibles	58,0
Coût net du programme pour 2004-2005 (total des dépenses prévues)	1307,5

Tableau 3.7 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Développement culturel et patrimoine				
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Total	0,01	**0,01**	0,01	0,01

Tableau 3.8 : Ressources du portefeuille

Plan de dépenses du portefeuille

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Ministère du Patrimoine canadien*	1 128,4	**1 340,9**	1 094,5	980,4
Agence Parcs Canada*				
Archives nationales du Canada	60,3	**55,9**	53,3	51,5
Bibliothèque nationale du Canada	44,5	**40,6**	40,1	40,1
Centre national des Arts*	31,0	**31,5**	31,4	31,5
Commission de la capitale nationale*	114,4	**131,6**	100,3	84,4
Commission de la fonction publique*	150,6	**147,4**	143,5	132,0
Commission des champs de bataille nationaux	8,9	**8,7**	8,7	8,7
Condition féminine Canada	24,0	**23,8**	23,7	23,7
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes***	8,2	**6,1**	6,1	6,1
Conseil des Arts du Canada*	153,2	**151,0**	125,2	125,2
Fondation canadienne des relations raciales**	-	-	-	-
Musée canadien de la nature*	42,9	**61,1**	55,1	52,1
Musée canadien des civilisations*	102,2	**94,7**	59,0	57,4
Musée des beaux-arts du Canada*	45,0	**44,6**	44,6	44,6
Musée des sciences et de la technologie du Canada*	36,3	**29,6**	24,1	24,1
Office national du film du Canada*	67,7	**63,7**	63,7	63,7
Société Radio-Canada*	1 066,3	**1 034,3**	974,3	974,3
Téléfilm Canada*	130,2	**129,7**	125,7	125,7
Total des crédits	3 214,1	**3 395,2**	2 973,3	2 825,5
Plus : Revenus	634,0	**725,7**	725,8	668,3
Ressources totales	3 848,1	**4 120,9**	3 699,1	3 493,8

* Ces organismes produisent des revenus annuels.

** La Fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement du Canada en 1996 et son fonctionnement est assuré par des investissements, des dons et des activités de financement.

*** Les chiffres présentés pour le CRTC ne montrent que les crédits et non pas les ressources totales accordées à l'organisme. En tant qu'organisme financé selon la méthode du crédit net, le CRTC fonctionne d'après le principe de la récupération des coûts. Ses recettes nettes en vertu d'un crédit sont comprises dans le revenu global total indiqué ci-dessus.

4. Autres renseignements

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille de Patrimoine canadien

Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts), tel que modifié	L.R.C. 1985 (5e suppl.)
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Bell Canada	L.C. 1995, ch. 11, art. 46
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'activité physique et le Sport (en matière de sport)	L.C. 2003, ch. 2
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada	L.R.C. 2004, ch. 11
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes	L.C. 2003, ch. 11
Loi sur la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier	L.C. 2002, ch.12

Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (en partie)	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cheval national du Canada	L.C. 2002, ch. 11
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4^{e} suppl.)
Loi sur le statut de l'artiste (Partie 1)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4^{e} suppl.)
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur les relations de travail au Parlement	L.R.C. 1985, ch. 33 (2^{e} suppl.)
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les sports nationaux du Canada	L.C. 1994, ch. 16
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale

- ■ Gatineau, Québec
- ■ Ottawa, Ontario [2]

Région de l'Ouest

- ▲ Vancouver, Colombie-Britannique
- • Kelowna, Colombie-Britannique
- • Victoria, Colombie-Britannique
- • Calgary, Alberta
- • Edmonton, Alberta
- • Whitehorse, Yukon

Région des Prairies et du Nord

- ▲ Winnipeg, Manitoba
- • Iqaluit, Nunavut
- • Regina, Saskatchewan
- • Saskatoon, Saskatchewan
- • Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Région de l'Ontario

- ▲ Toronto, Ontario
- • Hamilton, Ontario
- • London, Ontario
- • Ottawa, Ontario
- • Sudbury, Ontario
- • Thunder Bay, Ontario

Région du Québec

- ▲ Montréal, Québec
- • Québec, Québec

Région de l'Atlantique

- ▲ Moncton, Nouveau-Brunswick
- • Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
- • Halifax, Nouvelle-Écosse
- • St. John's, Terre-Neuve et Labrador

Contacts pour renseignements supplémentaires

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, suite 400
Toronto (Ontario)
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400
pch-ontario@pch.gc.ca

Région des Prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
pch-atlan@pch.gc.ca

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour ouest,
6e étage
200, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
pch-qc@pch.gc.ca

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
wro-pch@pch.gc.ca

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada
à un même endroit, visiter :
http://www.servicecanada.gc.ca
ou appeler :
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735